



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2020-12-1 / 2020-12-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Mardi 1^{er} décembre.

La FEC rejette la décision du Conseil d'Etat suspendant l'élection d'Albert Yuma. Le Conseil d'administration de la FEC a rappelé que celle-ci est une association sans but lucratif, organisée sous la forme d'un syndicat patronal qui exerce également des missions communes aux Chambres de commerce. A ce titre, a fait savoir le Conseil d'administration dans un communiqué, la FEC n'est inscrite à aucun ordre professionnel et ses actes échappent totalement au contrôle du Conseil d'Etat. Pour les membres du Conseil d'administration de la FEC, l'assemblée générale ordinaire et élective de la FEC, tenue en date du 26 novembre 2020, s'est scrupuleusement inscrite dans les prescrits de l'article 23 de ses statuts, ainsi que des articles 11 et 12 du règlement d'ordre intérieur régissant son fonctionnement. La FEC estime que de l'organisation consacrée par la loi n° 004/2001, les juridictions civiles sont les seules compétentes pour juger des actes posés par la Fédération des entreprises du Congo. Albert Yuma a été réélu à la présidence du Conseil d'administration de la FEC, le jeudi 26 novembre 2020. Mais, son élection a été suspendue le 27 novembre par le Conseil d'Etat. Dieudonné Kasembo, un des candidats malheureux, avait saisi le Conseil d'Etat, en dénonçant des irrégularités lors de cette élection.

David Gressly en Ituri pour s'enquérir de la situation sécuritaire. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations unies en RDC, en charge des opérations et de la protection, David Gressly est en mission dans cette province pour s'enquérir de la situation sécuritaire dans cette province et chercher des moyens pour y remédier, avec l'appui des autorités locales. En rapport avec le processus de démobilisation de la milice FRPI qui peine à avancer, il promet de s'y pencher pour étudier comment la MONUSCO peut apporter son appui.

Nord-Kivu : un calme apparent à Nyabiondo, après des affrontements entre armée et miliciens. Cette tranquillité est visible, après des violents affrontements signalés, la veille, entre les Fardc et l'APCLS de Janvier Kalahiri. Ces échanges des tirs auraient occasionné encore un déplacement massif de la population. Le député Habunga déplore que des opérations militaires se déroulent dans une agglomération comme la cité de Nyabiondo, et appelle les Fardc à respecter le droit humanitaire. Cette question de mener des opérations militaires en pleine cité était également au centre d'un échange, lundi 30 novembre à Goma, entre le gouverneur de province et les notables de la communauté Hunde de Masisi. Ces derniers ont également dénoncé la dégradation de la situation, ce qui est à la base de la paralysie des toutes les activités.

Journée mondiale contre le SIDA : amélioration de l'accès au traitement (ONUSIDA). L'agence onusienne dit constater un ralentissement des progrès en matière de réduction des nouvelles infections au VIH ces dernières années. En

RDC, les statistiques de 2018 donnent 450 000 personnes vivant avec le VIH, 19 000 nouvelles contaminations enregistrées et 17 000 personnes mortes de maladies liées au Sida. Pour l'ONUSIDA, l'objectif est de mettre fin au SIDA en tant que menace pour la santé publique à l'horizon 2030. C'est pourquoi le Conseil de coordination du Programme a chargé l'agence d'élaborer la prochaine stratégie mondiale contre cette maladie. La célébration de la journée mondiale contre le SIDA a ceci de particulier cette année en RDC : c'est à partir de Kinshasa que la Directrice exécutive de l'ONUSIDA livrera son message au monde. **Beni : la population appelée à combattre le VIH/Sida à l'instar d'Ebola et COVID-19.** Le coordonnateur du programme national de lutte contre le Sida à la sous-coordination de Beni et Lubero, a indiqué qu'à la suite de l'épidémie de la maladie à virus Ebola et la pandémie de la COVID-19, il s'observait une augmentation de nouvelles infections au VIH dans la région. Il a appelé la population locale à plus de vigilance. « Comme ils ont lutté efficacement contre Ebola, nous pensons que la population peut vraiment lutter efficacement contre le VIH, parce que nous avons un grand défi : il faut qu'en 2030, nous puissions maîtriser effectivement cette épidémie, qui a trop duré (...) Nous sommes dans le VIH depuis les années 80», a poursuivi Dr Mathé. **Sud-Kivu : plus de 18 000 personnes vivant avec le SIDA suivent correctement les soins, selon le PNMLS.** le coordonnateur provincial du PNMLS, M. Freud Muchiza, détaille que les PVV qui sont sous traitement des antirétroviraux sont au nombre de 18 548. « Le traitement est disponible au Sud-Kivu et est gratuit, il n'y a pas de rupture. Et c'est une occasion de demander à tous ceux qui pensent qu'ils peuvent aller chercher les ARV ailleurs, les ARV sont là gratuits et disponibles à toutes les personnes dépistées séropositives », indique M. Freud Muchiza. **Plus de 1 600 nouveaux cas enregistrés en 6 mois au Nord-Kivu.** Selon les chiffres du PNMLS, la province du Nord-Kivu compte actuellement 21 000 cas des PVV. Afin de sensibiliser la population à s'approprier la lutte contre le SIDA, la coordination provinciale du PNMLS, a organisé une séance avec tous ses partenaires au niveau du gouvernorat de province, sous le thème national « Soyons solidaires et responsables pour vaincre le Sida d'ici 2020 ».

Beni : la société civile souhaite la création d'un cadre d'échanges entre civils et militaires à Bashu. « Nous appelons ces militaires de voir comment créer un cadre d'échanges avec la communauté afin de recueillir les informations de la communauté à temps utile sur l'ennemi. Car nous avons déjà constaté que les militaires et d'autres services qui sont installés s'illustrent à tracasser (la population), ce qui ne permet pas à la communauté de bien dénoncer les situations. C'est pourquoi nous appelons ceux-ci à créer un cadre d'échanges, constituer des civils et d'autres acteurs de sécurité, afin de bien comprendre les doléances de la population »

Covid-19 : Dr John Nkengasong à Kinshasa pour évaluer la riposte à la Covid-19. La visite officielle de 5 jours du Directeur des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, Dr John Nkengasong s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la riposte à la pandémie de Covid-19 et du soutien de l'Union africaine à cette riposte par le truchement d'Africa CDC. La raison de sa visite à Kinshasa est aussi de préparer la RDC à mettre en place des mesures préventives contre la deuxième vague de Coronavirus qui sévit déjà l'Europe. La RDC est comptée parmi les pays d'Afrique centrale les plus touchés par cette pandémie à ce jour, avec un accroissement des cas évalués à 37% durant les quatre semaines épidémiologiques du 12 octobre au 8 novembre 2020, selon les dernières statistiques. **Les hôpitaux de Kinshasa enregistrent une moyenne de 10 cas positifs par jour.** Les hôpitaux de la ville de Kinshasa enregistrent depuis octobre 2020, une moyenne de dix (10) cas testés positifs au Coronavirus par jour. Parmi ces cas, plus de 50% sont directement internés au regard de la gravité de leurs états de santé, ont révélé mardi 1er décembre plusieurs. Face à cette résurgence des cas de Coronavirus, les experts de santé craignent la multiplication rapide des cas dans les familles, les écoles, les universités, les Eglises et tout autre espace public. Ils plaident donc pour le respect strict des mesures barrières.

Uvira : 5 chefs miliciens veulent devenir généraux des Fardec. La mission de pacification dépêchée par le Président Felix Tshisekedi à Uvira (Sud-Kivu) dit avoir obtenu l'adhésion de cinq groupes armés locaux au processus de paix prôné par le Chef de l'Etat. Mais, les chefs de ces groupes, sensibilisés dans leurs fiefs respectifs, ont notamment réclamé le grade de général, une fois intégrés dans l'armée. Après cinq jours d'échanges, cinq chefs de guerre contactés physiquement ont promis de quitter la brousse, à la seule condition de voir les groupes armés et milices Gumino et Twigwaneho faire de même.

Ituri : double attaque des hommes armés à Djugu et Mambasa, 12 morts. Dans la première attaque survenue dans la chefferie de Bahema Badjere en territoire de Djugu, neuf personnes ont été assassinées par des hommes armés identifiés par des témoins comme étant des miliciens de la Codeco. Dans le territoire de Mambasa, trois personnes sont mortes lundi, dans une attaque des rebelles Maï-Maï. Ces derniers ont fait incursion dans un site d'exploitation d'or tenu par des Chinois. Lors de l'accrochage avec des soldats, deux assaillants ont été tués et un civil a succombé après avoir été touché par une balle perdue. Sept autres personnes dont cinq femmes, ont été prises de force pour transporter les biens pillés.

Meurtre des experts de l'ONU : un prévenu poursuivi par défaut présenté à la cour militaire. Après la présentation du prévenu à la cour, le ministère public requiert le rabat du défaut. Ngalamulume Dialosombi est poursuivi pour terrorisme, crime de guerre par meurtre, association de malfaiteurs et participation au mouvement insurrectionnel. Selon l'accusation, le prévenu faisait partie de l'équipe de miliciens qui a été envoyée pour intercepter le convoi des experts, lors de leur voyage vers Bunkonde. Il aurait également été présent sur le lieu de l'exécution de Zaida Catalan et Michael Sharp. Le ministère public révèle que lors de son arrestation, Ngalamulume Dialosombi était notamment en possession d'une arme contenant une cartouche.

50 ans du Parc de Kundelungu : les espèces disparaissent à cause du braconnage. Pour le directeur provincial de l'Institut Congolais pour la conservation de la nature (ICCN), ce parc a vu plusieurs de ses espèces disparaître à cause notamment du braconnage. Il s'agit entre autre des éléphants pour leurs pointes, des guépards et zèbres pour leur peau. Mais on peut y trouver d'autres animaux l'instar des antilopes, des chacals, des servals et autres. La lutte contre le braconnage fait que la faune commence à se reconstituer. Le parc de Kundelungu compte aussi plusieurs chutes dont les célèbres chutes de la Lofoi qui ont 340 m de hauteurs et sont présentées comme les plus hautes d'Afrique centrale. Ces atouts attirent des nombreux touristes.

Attaque de Makisabo : l'armée appelle la population à se désolidariser de l'ennemi. Selon le porte-parole des opérations Sokola 1, 8 personnes sont portées disparues et un civil a été tué. Certaines sources locales parlent même de la complicité des jeunes du milieu qui se déguisent en ADF, servant ainsi de béquilles à ces rebelles dans le but de voler le cacao dans la région. L'armée, de son côté, appelle la population à se désolidariser de tous les groupes armés encore actifs dans la zone, afin de faciliter le bon déroulement des opérations militaires dans le territoire de Beni.

Le sénateur Lola Kisanga est décédé. L'élu de la province du Haut-Uele, est décédé ce mardi 1er décembre 2020 à Kinshasa, de suite d'une courte maladie, indique le Sénat.

Kananga : atelier de planification du programme conjoint des Nations Unies sur la réforme de la Justice. Pour le gouvernement provincial, c'est une opportunité pour passer en revue les défis du système judiciaire et en proposer les solutions. Selon le chef de bureau de la Monusco, ce programme vise quatre résultats dans ce secteur. C'est le pilotage et la coordination de la politique nationale de la justice et le renforcement de la redevabilité des acteurs de la chaîne pénale. Y compris le renforcement des institutions de la chaîne pénale et l'amélioration de la demande de justice pour les populations vulnérables. Tout en saluant la tenue de ces travaux, le ministre provincial de la justice indique que le Kasai-Central compte plusieurs défis dans ce secteur. Il s'agit entre autres de la vétusté des établissements judiciaires et de l'insuffisance des juges et magistrats.

La province du Maniema compte à ce jour plus de 18 000 PVV sous ARV. Le taux de prévalence dans les trois sites sentinelles est en hausse dans la province, de 3% à 4,1%. La zone de santé de Lubutu, par exemple est passée de 4% à plus de 7%. A cet effet, le ministre provincial de la santé, Dr Assumani Masanzi a par l'occasion, rassuré que le gouvernement provincial assurera la collaboration dans la riposte contre le SIDA et le corona virus.

Les officiers généraux et supérieurs des Fardc et de la police renouvellent leur loyauté à Félix Tshisekedi. Ils l'ont dit dans leur message intitulé " La loyauté inébranlable". Pendant près de 4 heures d'échanges, le Président de la république s'est adressé devant une centaine d'officiers généraux et supérieurs dont 70 des Fardc et 64 de la PNC en leur rappelant le serment qu'ils ont prêté de servir sous le drapeau.

Mercredi 2 décembre.

Le BCNUDH documente 611 violations des droits de l'homme en octobre. Ce qui représente une diminution de près de 16% par rapport au mois de septembre (726 violations). Cette diminution reflète la baisse de 19% du nombre de violations attribuables à des agents de l'Etat, ainsi que d'une diminution de 13% d'atteintes commises par des combattants de groupes armés. Les agents de l'Etat et les groupes armés ont commis des violations et atteintes dans la même proportion. Le bureau conjoint fait remarquer que près de 92% des violations documentées en octobre 2020 ont été commises dans les provinces affectées par les conflits en RDC soit (559 violations) et ont entraîné la mort d'au moins 175 civils, dont 26 femmes et 20 enfants. A l'instar du mois précédent, les combattants des groupes armés sont les principaux responsables des violations commises dans ces provinces soit 54%.

Le cardinal Ambongo demande à l'Etat de respecter ses engagements pour l'applicabilité de la gratuité. Le cardinal Fridolin Ambongo a échangé avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et Technique (EPST), sur plusieurs questions qui touchent à l'enseignement en RDC plus particulièrement celle liée à la gratuité de l'éducation de base.

« L'Eglise catholique a été toujours le grand tenant de la gratuité. Et nous tenons à soutenir la gratuité jusqu'à maintenant. Mais nous voulons le faire de façon réaliste. Les enseignants ont le droit d'aller en grève s'ils estiment que leurs intérêts ne sont pas servis. Ça c'est constitutionnel. Dans ce conflit, il n'y a pas que l'employeur et ses employés, les enseignants. Il y'a aussi l'enfant, et qui dit enfant, dit parent », a indiqué le cardinal Fridolin Ambongo. Il appelle les parents d'élèves à faire pression pour que le gouvernement et les enseignants parviennent à concilier les vues.

10 villages de Lubero occupés par les Mai-Mai UPLC. « Union des patriotes pour la libération du Congo (UPLC). Depuis deux semaines, ces miliciens ont instauré des taxes sur toutes les activités de la population et exigent des amendes exorbitantes à tout celui qui ne s'exécute. La société civile locale alerte lundi 1er décembre sur cette situation, appelant les autorités à prendre leurs responsabilités face aux groupes armés qui multiplient des exactions dans la région. Tous les villages occupés par la milice UPLC se trouvent dans le groupement Bapakombe. Il s'agit notamment d'Isigo, Mambembe, Gelumbe, Mambida, Makele, Mabea et Musuku. Cette milice a tout d'abord érigé des barrières dans la zone où tout passant est censé payer 500 francs congolais (0,25 USD). A cela s'ajoute d'autres taxes illégales instaurées sur toutes les activités de la population de la région. Des marchands, cultivateurs, commerçants, coiffeurs et autres sont obligés de payer cette taxe hebdomadairement et d'autres mensuellement. En plus, chaque ménage est sommé de payer 500 francs et apporter des vivres chaque semaine à l'état – major de ce groupe Mai-Mai, dirigé par un certain Crocodile.

Nord-Kivu : la police de Rubuya sensibilisée au respect des droits humains. Le commissaire provincial adjoint de la PNC, chargé de la police judiciaire au Nord-Kivu, Nicolas Nsamba, lors de son récent séjour à Rubuya dans le territoire de Masisi a sensibilisé les éléments de la police du commissariat de Kibabi, essentiellement sur le respect des droits humains en général, mais surtout des droits de l'enfant, du droit international humanitaire et le maintien de l'ordre public. Nicolas Nsamba dit avoir constaté plusieurs cas de violations au sein de la police nationale congolaise, qui ternissent son image.

Cinq morts dans un accident de circulation à Likasi. D'après des témoins, en voulant dépasser un véhicule, la voiture en provenance de Kambove s'est retrouvée en face d'un autre camion transportant des minerais. En cherchant comment l'éviter, le chauffeur a perdu le contrôle de son volant et est allé terminer sa course dans un camion en stationnement, à la sortie de cette entreprise minière.

13 morts après la pluie à Mbanza Ngungu. La pluie diluvienne qui s'est abattue dans la nuit de mardi à ce mercredi 2 décembre matin sur la cité de Mbanza Ngungu dans la province du Kongo-Central fait état de 13 morts, 4 blessés et plusieurs maisons détruites. L'administrateur du territoire, Il appelle les services habilités à se pencher rapidement sur cette situation.

Beni : deux civils introuvables après une embuscade tendue par les ADF sur la route Mbau-Kamango. Jusqu'à présent, deux personnes sont encore portées disparues et deux motos ont été brûlées par les assaillants. La société civile invite les Fardc à renforcer leurs patrouilles sur ce tronçon routier reliant pour la protection des civils et de leurs biens. C'est la troisième embuscade enregistrée depuis le vendredi de la semaine passée sur cet axe routier Mbau-Kamango.

Ituri : la société civile d'Aru décrète l'incivisme fiscal. Tôt mardi matin, les membres de la société civile d'Aru, de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et des jeunes des différentes associations ont procédé à l'opération de démantèlement de toutes les barrières de la Direction générale des recettes de la province de l'Ituri (DGRPI), érigées sur l'ensemble de ce territoire. La Société civile précise que les manifestants ont ainsi réagi, après avoir accordé un délai de 72 heures au gouvernement provincial, pour démarrer les travaux de réhabilitation des routes dégradées dans cette entité.

L'Ituri reste le foyer de la pandémie du VIH/Sida en RDC (PNMLS). Parmi les territoires le plus touchés en Ituri, figure en tête celui d'Aru avec un taux de prévalence de près de 7%, suivi de celui de Mahagi avec 5,12%. Le responsable du PNMLS en Ituri, pense que le déplacement massif des populations à la suite des conflits armés est à la base de cette situation. La ville de Bunia connaît un taux de prévalence de 4,65 %. La plupart des cas recensés viennent de territoires d'Irumu et Djugu, où les groupes armés restent particulièrement actifs.

Grève des enseignants à Kirumba : le Syeco revendique la prise en charge des nouvelles unités. Le président de la société civile de la place, dit constater avec impuissance la manière dont les élèves sont sacrifiés. Il invite ainsi le gouvernement à prendre ses responsabilités : « Nous adressons le message aux autorités étatiques. Elles ont promis quelque chose aux enseignants, qu'elles puissent le régulariser pour que nos élèves puissent étudier dans un climat qui est calme ».

Kwango : 227 cas suspects de Chikungunya notifiés dans la zone de santé de Kenge. « Nous sommes en train de soupçonner Chikungunya, c'est ça notre diagnostic de présomption. Depuis la 45ème semaine épidémiologique, ça fait déjà

227 cas.», a indiqué le médecin chef de zone de santé de Kenge. Il demande ainsi aux autorités compétentes de rendre disponible des moyens sur tous les plans afin de permettre un diagnostic de certitude de la maladie et bien l'attaquer.

Le mouvement citoyen "Lokole" reproche au chef de l'Etat d'avoir initié les consultations sans ordonnance présidentielle. Les conclusions des consultations initiées par le chef de l'Etat ne peuvent en aucun cas engager le peuple congolais au vu leur caractère non inclusif et non institutionnel. Par ailleurs, il invite le chef de l'Etat au respect de la constitution et à préserver l'ordre institutionnel issu des élections de 2018.

Sud-Kivu : MSF met fin à ses activités à Fizi. Une décision consécutive à des violentes attaques dirigées contre le personnel de MSF dans cette région ces derniers mois, note le communiqué. L'organisation maintiendra un petit nombre de services pour assurer le traitement continu pendant les six prochains mois des patients atteints de SIDA et de la tuberculose.

Félix Tshisekedi va participer à la 31^{ème} session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies, du 3 au 4 décembre, par vidéoconférence. Cette rencontre des Etats va être centrée sur la pandémie de la Covid-19 en vue de faire le point sur l'évolution des mesures prises mais aussi des efforts pour l'efficacité du vaccin en préparation.

Le président de la commission de l'UA à Kinshasa pour consultation. Le séjour du président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki s'inscrit dans un cadre d'une visite de travail, pour des consultations avec le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi et ce, dans le cadre de la présidence en exercice de l'Union de 2021.

Jeudi 3 décembre.

RDC : la Banque mondiale et trois gouverneurs des provinces échangent sur la mise en œuvre du programme DDR-C. La mise en œuvre du programme de désarmement et démobilisation communautaire des ex-combattants (DDR-C) était au centre d'une rencontre mercredi 2 décembre à Goma entre les délégués de la Banque mondiale et les gouverneurs du Nord-Kivu, Sud - Kivu et celui de l'Ituri. Les protagonistes ont voulu définir des projets sociaux économiques de réinsertion communautaire des ex-combattants qui se rendent, en vue de pacifier ces provinces. Cette réunion est l'une retombées de la visite de travail du Chef de l'Etat accompagné de ces trois gouverneurs à Washington, il y a quelques mois.

Deux nouveaux cas de Coronavirus au Kasai-Central. Selon le ministre provincial de la Santé, il s'agit de deux infirmiers de Kananga dont l'un a été en contact avec une personne venant de Kinshasa et qui était en séjour dans la ville. Ces deux nouvelles contaminations portent à trois le nombre de cas de Coronavirus enregistrés au Kasai-Central depuis la déclaration de l'épidémie en RDC.

Insécurité au Nord-Kivu : l'ONG EPER/Suisse suspend ses activités à Bwito. Le départ de l'ONG internationale Entraide protestante (EPER)/Suisse fait suite au braquage, la semaine dernière, d'un agent de cette organisation par des présumés miliciens du groupe Nyatura/CMC. Cette situation préoccupe les autorités administratives, qui disent craindre des conséquences fâcheuses de ce départ sur la vie des populations bénéficiaires. L'ONG EPER/ Suisse intervient, depuis plus d'une année, dans la chefferie de Bwito, pour l'entretien des routes de desserte agricole.

Tshopo : levée de la grève des commerçants de Kisangani. La levée de leur grève est consécutive à un message radiodiffusé sur les antennes de la RTNC, des membres du comité directeur de l'Association des commerçants du Congo (ACC) appelant les opérateurs économiques de la ville à reprendre leurs activités, leurs revendications ayant été résolues à plus de 90 %. Pour les membres du comité directeur de l'ACC, les travaux de réhabilitation de la route nationale numéro 4, qui relie Kisangani (Tshopo) à l'Ituri, sont en cours. Par rapport au pont basculé, les autorités ont consenti une réduction de 20 % du coût total à payer. Concernant les barrières, il n'en restera que trois à des endroits précis.

Ilunga Ilunkamba réceptionne la nouvelle drague de la CVM à Boma, destinée à augmenter les activités au sein de la Congolaise des voies maritime (CVM), qui tournaient au ralenti. La drague Manzalino 1, fabriquée en France, est arrivée à Boma depuis le 25 novembre Cet engin permettra à la CVM de baliser et d'entretenir le bief maritime du fleuve Congo.

Maniema : le projet de budget 2021 n'a pas été déposé à l'assemblée provinciale. Le ministre provincial de Budget, Ali Kyamassa Willy, justifie cette situation par la déchéance au mois de novembre dernier, du gouverneur du Maniema, en pleine session budgétaire. Cette déchéance a entraîné aussi celle de son gouvernement réputé démissionnaire.

L'arrestation et l'assassinat de Lumumba à la base de la crise politique, selon Adolphe Muzito. « Depuis la mort de Lumumba, le Congo notre pays a sombré sur les plan politique, économique et social. Ces ennemis n'ont jamais baissé la

garde. Il se pose toujours le problème de légitimité de nos institutions politiques et de leurs animateurs, ainsi que celui de redressement économique et social de notre pays », a déclaré Adolphe Muzito. Pour lui, chaque assassinat dans l'Est du pays poursuit la crucifixion de Lumumba. « C'est la continuité de la stratégie impérialiste pour contrôler les richesses du Congo », a estimé Adolphe Muzito. Il dit noter que Lumumba a résumé en lui seul le combat pour la liberté, la souveraineté, l'unité nationale et la lutte contre la pauvreté et les injustices.

Tshopo : l'Unicef offre du matériel de riposte à la COVID-19 de l'ordre de 33 000 USD. Cette donation s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et est constitué un lot important de matériel, notamment des réanimateurs manuels, des concentrateurs d'oxygène et un électrocardiographe portable. « En dehors de ce matériel, l'Unicef appuie le ministère de la Santé dans cette lutte avec beaucoup de matériel de sensibilisation et de formation du personnel, de la formation de la communauté et aussi ce dernier temps nous sommes dans la construction de notre centre de prise en charge».

Kinshasa abritera les jeux de la Francophonie en août 2022 (Officiel). Zeina Mina, la directrice du Comité international des jeux olympiques de la Francophonie a déclaré avoir reçu du Chef de l'Etat l'assurance du suivi de l'organisation des jeux de grande qualité. Elle a ainsi lancé un appel au soutien de ce grand projet.

Cinq morts dans les inondations à Mbanza-Ngungu. Cette fois-ci, ce sont les cellules de Zanga et Nsona Nkulu aux quartiers Noki et Disengomoka qui sont frappés par ces inondations. Le ministre provincial de l'intérieur est sur place à Mbanza-Ngungu pour décider de la prise en charge des sinistrés et l'enterrement des victimes.

Le HCR remet un hangar de triage Covid-19 au camp des réfugiés de Mole. Ce hangar est remis dans le but de préserver la population de ce camp de la pandémie de la Covid-19. La capacité de ce hangar est de 20 personnes. Un relais communautaire et un infirmier procèdent au triage de tous les malades qui arrivent au centre de santé du camp. Si une personne tousse, elle est mise à l'écart et conduite dans une boîte spécifique. Au cas où elle présente un signe épidémiologique, elle est soumise aux examens et mise en quarantaine. Si le cas s'avère suspect, elle est placée au centre d'isolement, avant d'être transférée au centre de traitement à Zongo, explique le médecin.

Ituri : 20 déplacés morts en l'espace d'un mois à la suite des combats armés à Djugu. Selon le Chef de ce secteur de Walendu Tatsi cette situation est due aux conditions de vie difficiles de ces déplacés, qui manquent d'assistance. Ces victimes ont fui des affrontements entre les Fardc et les miliciens de la Codeco dans les villages à Zumbe, Kambutso et Ezekere. Près de quatre mille ménages se sont retrouvés ainsi dispersés. Nombreux parmi eux passent la nuit à la belle étoile, l'accès aux soins de santé et la prise en charge alimentaire sont presque absents. Quatorze enfants sont décédés à la suite de malnutrition aigüe et de l'absence de médicaments. A ce bilan s'ajoutent également quatre femmes qui sont mortes pour les mêmes raisons.

Le président de la Commission de l'Union africaine en visite à Kinshasa. L'ancien premier ministre Tchadien rencontre le Chef de l'Etat congolais qui va présider aux destinées de l'Union africaine pour une année à partir de janvier prochain. Selon la presse présidentielle, au menu de leur entretien, les deux personnalités passeront en revue des problèmes internes à l'organisation continentale, mais aussi les réalités liées à la présidence de l'institution.

Nord-Kivu : clôture de l'atelier de clarification des limites entre la ville et le territoire de Beni. C'était une occasion pour le ministre provincial de l'Intérieur, la sécurité et affaires coutumières, Jean-Bosco Sebishimbo, de féliciter tous les participants ainsi que les organisateurs notamment sur l'esprit de recherche de la paix entre les entités et les administrés qui a caractérisé cet atelier. Le ministre provincial a également donné quelques avantages de la clarification des limites entre ces entités, jadis en conflits administratifs.

Kongo-Central : la morgue de l'hôpital de Nsona Nkulu saturée. D'après l'administrateur du territoire de Mbanza Ngungu, cette morgue a une capacité d'accueil de 45 corps. Elle en conserve à ce jour près de 100. Un bon nombre des dépouilles qui se trouvent dans cette morgue sont identifiées comme étant des victimes des accidents de circulation sur la nationale numéro 1. Ils ont faits près de six mois en conservation dans la morgue, mais leurs familles respectives se trouvant à Kinshasa et dans d'autres entités du Kongo-Central, sont introuvables, a-t-il fait savoir. Aux familles ayant leur proche dans cette morgue, il leur donne un moratoire de 10 jours afin de venir les retirer. Faute de quoi, ils seront inhumés comme des indigents.

Kwilu : 4 ONG fustigent le morcellement des parcelles de l'Etat à Kikwit. Ces ONG exigent aussi du gouvernement provincial du Kwilu des explications sur la destination des fonds issus de la vente de plus de 80 parcelles à Kikwit : « Nous demandons l'annulation pure et simple de ces arrêtés utopiques du gouverneur du Kwilu portant morcellement des parcelles

de l'état au plateau de Kikwit. Condamnons avec la dernière énergie le morcellement et la vente des parcelles de l'état dans la ville de Kikwit. Il y a plus de trois ans aujourd'hui, le nombre des parcelles morcelées et vendues avoisine quatre-vingt ».

Décès des professeurs de l'Unikin : la précarité de vie ciblée comme principale cause. La RDC est en train de perdre une bonne partie de son élite scientifique. En moins d'une année, l'université de Kinshasa (Unikin) a, à elle seule, déploré le décès de près d'une quarantaine de ses professeurs. Selon l'Association des professeurs de l'Unikin, la majorité de décès des professeurs est due à la précarité de vie de ces derniers et à la pandémie de covid-19. Le président de l'APUKIN, ajoute également que plus de 100 autres professeurs sont, à ce jour, malades et ne sont pas pris en charge.

Échange entre Félix Tshisekedi et Moussa Faki sur la préparation de la présidence congolaise de l'UA. A l'issue de cette entrevue de près de 2 heures, M. Moussa Faki Mahamat a confirmé la prise des fonctions du Président de la république Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo à la tête de l'Union Africaine au cours de l'Assemblée générale ordinaire du début du mois de février 2021 à Addis-Abeba. Le Président de la commission de l'UA a aussi fait savoir que dans deux jours, soit le 5 décembre courant, le Président de la république Félix Antoine Tshisekedi en sa qualité de 1er vice-président en exercice au bureau de l'Union Africaine participera à un sommet extraordinaire virtuel sur la zone de libre échange économique continental (ZLEC) et sur le thème de l'année : "taire les armes".

Lutte contre Covid-19 en RDC : l'Allemagne appuie la Monusco en équipements. Il s'agit notamment des ventilateurs et laboratoires pour le test. C'est ce qui ressort de la rencontre ce 3 décembre entre la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC, Mme Leila Zerrougui et l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne en RDC.

Vendredi 4 décembre.

Meurtre des experts de l'ONU : le dernier prévenu présenté à la cour met gravement en cause Vincent Manga. Au sujet de Vincent Manga, Ngalamulume Dialosombi révèle qu'il est arrivé à Moyo Musuila avec ses hommes «pour une mission spéciale». Sans préciser laquelle. Il soutient également que le tshiota, foyer initiatique installé au village de Bula Bula, était sous l'autorité de Manga. Il en est de même des miliciens dont lui-même qui étaient envoyés pour affronter les militaires. Selon lui, ces miliciens répondaient également aux ordres de Vincent Manga.

Kikwit : un officier de la police condamné à 10 ans de prison pour viol sur une mineure. Il a été reconnu coupable de viol sur mineure, qu'il avait fini par engrosser. La victime est la fille d'un policier collaborateur direct du violeur. Le lieutenant Kalala avait sollicité les services de la victime auprès de ses parents pour l'aider à des tâches ménagères ; en attendant l'arrivée de son épouse qui était à Kenge.

Le pont Kwango menacé d'effondrement. Lentement et sûrement, le pont Kwango jeté sur la rivière du même nom située sur la nationale N°1 qui relie la ville de Kinshasa à celle de Kenge, capitale provinciale du Kwango est en train de s'écrouler. Pour président de la société civile du Kwango, ce pont est d'une importance considérable pour l'économie des provinces du Kwango et du Kwilu. Il plaide auprès des autorités attirées pour la réhabilitation du pont Kwango.

Beni : des bombes artisanales placées dans les champs inquiètent les habitants de Banande-Kainama. Selon le président de la société civile locale, cinq personnes ont déjà été victimes de ces bombes. Les auteurs de cet acte ne sont pas encore identifiés. Toutefois, il pense qu'il s'agit des présumés rebelles des ADF, « qui veulent faire peur et endeuiller la population ».

L'Assemblée nationale adopte le budget 2021 révisé à 7,1 milliards USD. La chambre basse dit avoir priorisé les secteurs sociaux en faveur de la population. Élaboré dans un contexte international marqué par la pandémie de COVID-19, la loi de finances de l'exercice 2021 est qualifiée d'espoir, de changement, et de travail, par la présidente de l'Assemblée nationale. Elle a rappelé aux députés nationaux qu'ils ont l'obligation de privilégier l'intérêt de la population de la RDC.

Bukavu : manifestations pour l'acquiescement et l'évacuation sanitaire de Vital Kamerhe. Les partisans de Vital Kamerhe, ont débuté vendredi 4 décembre à Bukavu (Sud-Kivu) des manifestations pour son acquiescement et son évacuation.

Le HCR assiste 43 000 victimes des conflits communautaires au Kasai et Kasai-Central. Les bénéficiaires du lot du HCR se comptent parmi les déplacés internes ainsi que les familles d'accueil des territoires de Mweka et Demba. Ils ont reçu de l'argent ainsi des articles ménagers essentiels, dont les nattes, les moustiquaires, les savons, les stencils de cuisine et autres. Cette assistance a permis aux uns d'entamer des activités génératrices de revenus et aux autres d'acheter le matériel

aratoire et semences pour les activités champêtres. En août dernier, les violences communautaires enclenchées à Bakwa-Nkenge avaient causé plusieurs dégâts matériels et pertes en vies humaines.

Nord-Kivu : les déplacés de Masisi en détresse. Le député provincial élu de Masisi qualifie de « désastreuse », la situation humanitaire des déplacés dans les chefferies de Bashali et Bahunde. La plupart de ces personnes ont fui de violents affrontements qui ont eu lieu, tout récemment, entre l'armée régulière, en opérations de traque contre les forces négatives dans la région, et ces groupes armés à Nyabiondo, Bukombo, Loashi, Mianja jusqu'à Pinga. L'élu local demande au gouverneur de solliciter, auprès des organismes humanitaires et agences des Nations unies, d'aller à la rescousse de ces habitants ; en attendant le rétablissement de la sécurité dans la zone.

Ituri : 8 morts lors d'une nouvelle attaque des miliciens de FPIC à Irumu. Des sources sécuritaires dans la région rapportent que ces rebelles opèrent en complicité avec un groupe des miliciens de la Codeco dans cette région située à 10 km de la ville de Bunia. Ces miliciens munis d'armes blanches et de fusils de guerre ont tiré plusieurs coups de feu avant d'encercler plusieurs habitations. C'est à ce moment qu'ils ont abattu huit personnes. D'autres ont été découpées à la machette, dont un enfant de moins de sept ans. Toujours selon les mêmes sources, plusieurs habitants sont portés disparus ; d'autres ont pris la direction des villages environnants où ils ont trouvé refuge.

Kinshasa : l'intersyndicale de la RTNC s'oppose à l'installation des services de l'Etat-major général des Fardc à l'Hôtel Invest. Président de l'intersyndicale de la RTNC, estime que ce lieu est propriété de la Radiotélévision Nationale Congolaise, dans la commune de Lingwala. Il indique par ailleurs que l'Hôtel Invest n'est pas un endroit approprié aux services de l'armée car situé juste à proximité du siège de la Radio et Télévision Nationale Congolaise (RTNC).

Bukavu : manifestation de la société civile pour l'audit du projet de développement PICAGL. « La population veut voir la matérialisation de ce Projet intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs, projet fantôme », pouvait-on lire sur les pancartes arborées. Cette société civile dénonce ainsi la lenteur constatée dans l'exécution de ce projet agricole financé à hauteur de 150 millions USD par la Banque mondiale, pour booster entre autres, le secteur agroalimentaire du Sud-Kivu.

Ituri : l'Association Lori porte plainte contre le bataillon des Fardc basé à Ezekere et Djokodjo pour violation des droits de l'homme. Cette organisation affirme avoir répertorié plusieurs cas de bavures commises par des soldats des Fardc déployés à Ezekere et Djokodjo depuis le mois de novembre 2020. Cette organisation cite entre autres, des cas de pillage de petits et gros bétails; le centre médical de la place saccagé avec des biens emportés. Des habitations de la population n'ont pas été épargnées, jusqu'aux produits de champs. Tout en saluant les efforts fournis par les forces loyalistes pour rétablir l'ordre dans ces entités, le président de Lori, estime que les auteurs de ces actes doivent être punis.

Samedi 5 décembre.

Ouverture à Kinshasa des travaux du Forum parlementaire de la SADC. Les assises de la 48ème Assemblée plénière virtuelle de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se déroulent pour la première fois en RDC. « La marque de confiance et de soutien de la SADC vers cette transition en RDC pour la tenue de ces assises exprime pour nous un signe d'encouragement à notre peuple, et à ses dirigeants à consolider et à préserver ces acquis de démocratie dans notre communauté sous régionale », a affirmé Mme Mabunda, la présidente de l'Assemblée nationale qui prend la tête du Forum parlementaire de la SADC. Pour sa part, le Premier ministre, Sylvestre Ilunga a retracé la relation historique qui lie la RDC à la SADC remontant à l'année 1998 lors de la guerre d'invasion à l'Est. C'est depuis 1997 que le sommet des chefs d'Etats a créé le forum de la SADEC dont les travaux de cette session se clôturent samedi 5 décembre 2020.

Kasaï-central : le gouverneur intérimaire appelle à la contribution de tous pour l'avancement de la province. Au cours d'un meeting populaire, il a appelé à la contribution de tous pour l'avancement de la province. « Nous demandons aux papas, mamans, jeunes et chefs coutumiers que nous puissions nous tenir mains dans la main comme un seul homme pour aller de l'avant ». Il a également demandé aux Centre-Kasaïens de dénoncer toutes les personnes suspectes dans leurs milieux pour mettre fin à la montée du banditisme urbain à Kananga. Tharcisse Kabatusuila a passé plus de deux semaines à Kinshasa, où il a représenté le Kasaï-Central à la rencontre des gouverneurs des provinces avec le chef de l'Etat dans le cadre des consultations nationales. Dans la capitale, il avait aussi participé aux obsèques du vice-gouverneur, Ambroise Kamukunyi.

Covid-19 à Kinshasa : plusieurs cas enregistrés dans les hôpitaux depuis quelques jours. Ces centres hospitaliers font également face au problème d'intrants et de motivation du personnel soignant. Aux Cliniques universitaires, par exemple, le médecin directeur souligne que son établissement a un problème d'oxygène. Même tableau à l'hôpital Saint Joseph où le

médecin directeur, affirme que le nombre des patients a triplé pendant cette vague. De toutes ces formations médicales visitées, seules Monkole et Le Cinquantenaire produisent de l'oxygène. **A Kananga : la population appelée au respect « plus rigoureux » des gestes barrières.** Alors que deux nouveaux cas de Coronavirus ont été enregistrés au Kasai-Central, Dr Serge Makolo fait savoir que faute de vaccin, il faut compter sur le comportement individuel et collectif. Il insiste notamment sur le port du masque et la distanciation sociale.

Nord-Kivu : le CEPADHO exige une sécurisation particulière des villages Makisabo et Kisima. Le Centre d'études pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'homme (CEPADHO), rapporte que les habitants de ces deux villages, sur l'axe Beni-Kasindi disent avoir vu parmi les ADF/MTM lors de récentes attaques des criminels évadés de la Prison centrale de Kangbayi, originaires de leurs milieux. Pour le CEPADHO, le commandement des Fardc devra prendre des mesures particulières de sécurisation de cette zone considérant que la population vide massivement la contrée.

Ituri : le bilan de l'attaque armée de la FPIC revu à la hausse, plus de 20 morts. D'après des sources locales dans la région, onze corps ont été retrouvés ce samedi matin après l'incursion la veille des miliciens de la force patriotique et intégrationniste du Congo FPIC. Les victimes sont des hommes, des femmes ainsi que des enfants qui ont fui ces exactions. Selon le chef de la chefferie de Bahema d'Irumu joint au téléphone, ces miliciens étaient habillés en tenue militaire et armés de fusils de guerre ainsi que d'armes blanches. Plusieurs corps ont été amenés dans la brousse. Les rares victimes retrouvées ont été acheminées à Rwampara dans le groupement Tserere, un centre situé à 12 kilomètres du lieu du drame.

Dimanche 6 décembre.

La pétition contre le bureau Mabunda n'a pas été déposée à l'Assemblée nationale. Une cinquantaine de députés, accompagnés d'une foule des militants de l'UDPS, AFDC-A, MLC, Ensemble pour la République et tant d'autres, ont envahi le siège du Parlement congolais pour exiger la destitution de ce bureau dirigé par Jeanine Mabunda. De 10h00 à 16 heures, heures de Kinshasa, ces élus n'ont pas réussi à déposer leur pétition qui, selon eux, aurait déjà réuni plus de 260 signatures, y compris de plusieurs parlementaires du Front commun pour le Congo (FCC). Tous les services de l'Assemblée nationale n'ont pas ouvert ce samedi, y compris le service des courriers, fermé depuis plus de deux semaines. Cette situation pousse les pétitionnaires à dénoncer la prise en otage des services publiques de l'Etat par une famille politique. A ce sujet, le député André Mbata de l'UDPS a dénoncé « la délinquance au sommet de l'Assemblée Nationale ». Il est reproché au bureau Mabunda notamment une « gestion opaque » des finances de l'institution.

Nord-Kivu : nouvelle reddition d'ex-miliciens de NDC/Renové Aile Bwira. Trente-cinq ex-miliciens du groupe armé NDC/Renové-aile Bwira se sont rendus aux Fardc vendredi 4 décembre à Mushaki dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Selon le porte-parole des opérations Sokola 2, ces éléments seront cantonnés au centre de transit de Rumangabo, où ils vont attendre le processus DDRRR.

Le secrétaire général de l'EPST appelle les écoles conventionnées catholiques au respect de la gratuité de l'enseignement. Le secrétaire général à l'Enseignement primaire secondaire et technique (EPST), interdit formellement à ces écoles de percevoir auprès des parents « les frais de motivation » des enseignants. « Il me revient de constater, sur base des rapports de différents services provinciaux de l'EPST et des dénonciations faites par les parents d'élèves à travers les médias, que les chefs d'établissements exigent aux élèves le paiement de frais de motivation dans les écoles conventionnées catholiques dans différentes villes du pays, en violation de la circulaire du ministre d'Etat, ministre de l'EPST et des arrêtés des gouverneurs de province portant fixation des frais scolaires 2020-2021. Je me fais le devoir de vous rappeler que l'année scolaire 2020-2021 ayant été placée sous le signe de la consolidation et la pérennisation de la gratuité, les frais de motivation ont été définitivement et totalement supprimés sur toute l'étendue du territoire national et ne peuvent donc être perçus dans les écoles pour quelque motif que ce soit. »

Butembo : les enseignants de certaines écoles conventionnées sommés de payer la dime de leurs salaires. Contacté à ce sujet par Radio Okapi, le chef de la sous-division de l'EPST, Kitsombiro Kasereka Tahoya qui supervise Alimbongo, indique que cette pratique est strictement interdite et promet de s'imprégner de la situation avant de réagir.

Beni : la société civile dénonce le non-respect de la gratuité de l'enseignement de base à Baswagha-Madiwe. La société civile du groupement de Baswagha-Madiwe indique que la majorité des écoliers dans la région est composée d'enfants orphelins victimes de la maladie à virus Ebola. « Les enfants pour le moment sont refoulés par les chefs d'établissements. Il y avait par exemple Unicef qui s'occupait de la paie de leurs frais scolaires. Mais, quand il y a eu gratuité, l'Unicef s'est retiré. Mais aujourd'hui, il n'y a aucune ONG qui peut venir en aide de ces parents. C'est pourquoi,

il y a des enfants qui ont même abandonné les cours ». La société civile appelle par ailleurs le gouvernement à matérialiser ses promesses de la gratuité de l'enseignement de base, afin que ces enfants orphelins retournent dans leurs salles de classes.

Assemblée nationale : la pétition contre le bureau Mabunda enfin déposée. L'Assemblée nationale a valablement réceptionné la pétition des députés demandant la destitution de son bureau dirigé par Jeanine Mabunda. Le député Lutundula se félicite de l'action et dit espérer qu'une plénière soit convoquée mercredi par le député doyen d'âge, assisté de deux plus jeunes, afin d'examiner cette pétition.

Kongo-Central : la société civile de Lukula contre l'abattage d'arbres. D'après le coordonnateur provincial Kongo-Central 2 de la Nouvelle société civile, pour la fabrication des briques cuites, plusieurs personnes s'adonnent à l'abattage exagéré des arbres. Or, selon lui, la déforestation détruit les êtres vivants, « l'arbre occupe une place importante dans la vie des communautés du monde en général et de Lukula en particulier. » Pour lutter contre la déforestation, il met en place une cellule de surveillance des arbres pour dénoncer tout individu qui coupera illicitement des arbres.

Felix Tshisekedi annonce la nomination d'un informateur. « La majorité actuelle s'étant effritée, j'ai décidé de nommer un informateur, conformément aux dispositions de l'article 78, alinéa 2, de la Constitution. Il sera chargé d'identifier une nouvelle coalition réunissant la majorité absolue des membres au sein de l'Assemblée Nationale. », qui sera chargé de dégager une nouvelle majorité parlementaire, a affirmé le Chef de l'Etat. « Je vous ai consultés, vous m'avez parlé. Il se dégage une large convergence des vues sur les questions essentielles », a déclaré M. Tshisekedi, révélant que les personnes consultées ont unanimement proposé de « mettre fin à la coalition FCC-CACH à la base du blocage actuel, dissoudre l'Assemblée nationale... » Le Chef de l'Etat a d'ailleurs évoqué l'hypothèse de la dissolution de l'Assemblée nationale, au cas où l'informateur ne parvenait pas à requalifier la majorité parlementaire.

Lundi 7 décembre.

La décision de Félix Tshisekedi de nommer un informateur est « anticonstitutionnelle », selon le député Mondole. Toutefois, il affirme que le président Felix Antoine Tshisekedi a prononcé un discours à la hauteur des attentes du peuple Congolais. Le député Mondole plaide donc pour la convocation des concertations nationales entre Felix Tshisekedi, Joseph Kabila et Martin Fayulu.

François Nzekuye : « Félix Tshisekedi a raison de dire que la corruption a augmenté dans ce pays ». « Son parti politique a corrompu des députés pour arracher des signatures, en vue de déchoir le bureau de l'Assemblée nationale (...) Effectivement, quand on regarde le programme des 100 jours, il est entaché de beaucoup de corruption, et pour preuve, beaucoup de personnes sont en prison », a déclaré le député du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD).

Pour Dieudonné Bolenge, il faut une nouvelle majorité à Félix Tshisekedi. « Moi je considère que ce qu'il a dit aujourd'hui est dans la suite logique de ce qu'il a évoqué lorsqu'il a annoncé les consultations. Il est parti du constat que la coalition que sa famille politique a constituée avec celle de l'ancien président pour gouverner n'a pas donné les résultats que lui-même attendait ou que le peuple attendait, et il fallait recommencer les choses », a analysé M. Bolenge Tenge, cadre de Lamuka. Selon lui, dans son discours, le Président de la République a effectivement répondu aux desiderata de la population consultée.

Nomination d'un informateur en RDC : Félix Tshisekedi ne viole pas la constitution, estime Jacquemin Shabani. « A partir du moment où il fait le constat avec nous tous que la coalition gouvernementale est arrivée au bout de son chemin, par le fait qu'elle est à la base de diverses incompréhensions pour ne pas dire des crises institutionnelles, garant de la nation, il est important que les choses soient recadrées (...) Après deux ans [de mandat], une évaluation est faite, et il a l'intention, dans cette union sacrée, de refaire un Congo nouveau, dans l'intérêt de tous », a réagi Jacquemin Shabani, cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

Les ONG des droits humains satisfaites du discours de Félix Tshisekedi. Selon l'ONG Les Amis de Nelson Mandela pour les droits de l'homme, la Voix des sans voix (VSV) et l'Association africaine pour les droits de l'homme (ASADHO) notamment, la décision de requalifier la majorité parlementaire a rencontré leurs attentes.

Kyungu wa Kumwanza : « Je vous dis en vérité : Félix Tshisekedi n'a violé même pas une virgule de la constitution ». « C'est ça faire la volonté du peuple ! Je ne peux que m'en réjouir et lui (Tshisekedi) présenter mes félicitations », a déclaré le président national de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC) Il soutient qu'en annonçant la

nomination d'un informateur pour requalifier la majorité parlementaire, le Chef de l'Etat a respecté les dispositions constitutionnelles.

Jean-Pierre Bemba salue la détermination et la fermeté de Félix Tshisekedi. Le MLC dit partager les préoccupations exprimées lors des consultations telles que déclinées par le chef de l'Etat, Felix Antoine Tshisekedi, et souscrit à l'Union sacrée pour la République prônée. « C'est notamment la paix, la sécurité, le renforcement de la démocratie, de l'état de droit, la crédibilisation du processus électoral, l'indépendance de la justice, la construction des infrastructures, l'emploi des jeunes, ainsi que la promotion de l'émergence d'un Congo nouveau ». D'après le parti de Jean-Pierre Bemba, toutes ses inquiétudes qui obstruent le développement de la RDC font partie des réformes indispensables et urgentes, préludes à un Congo nouveau.

Ce qu'il faut savoir sur la mission d'un informateur. Selon Felix Tshisekedi, cette démarche lui permettra de nommer un nouveau Premier ministre qui formera un gouvernement d'union sacrée pour la République. Mais que dit la Constitution et la jurisprudence de la nomination, la procédure et la mission d'un informateur ? Conformément à l'article 78 de la Constitution, le président de la République nomme le Premier ministre au sein de la majorité parlementaire après consultation de celle-ci. Si une telle majorité n'existe pas, le Président de la République confie une mission d'information à une personnalité en vue d'identifier une coalition. L'informateur nommé aura trente jours renouvelable une seule fois pour identifier cette coalition majoritaire. Comme lors des deux premiers scrutins, aucun parti ou regroupement politique aux élections de 2018 n'a pu obtenir 251 députés. Sylvestre Ilunga avait été nommé directement formateur du gouvernement grâce à la Coalition FCC-CACH.

Le FCC prend acte de la décision de Félix Tshisekedi de mettre fin à la coalition. « Le FCC ne sentant pas nullement concerné par les annonces inconstitutionnelles du Chef de l'Etat, les rejette en bloc. Il assure son ferme soutien au Premier ministre et à son gouvernement ainsi qu'aux bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat », indique le document lu par Néhémie Mwilanya, coordonnateur du FCC. Il dénonce la « crise institutionnelle que tente de créer artificiellement le président de la République. » La plateforme politique appelle alors « la population à rester mobilisée contre la tentative en cours de hold-up de sa volonté souverainement exprimée dans les urnes en confiant la majorité parlementaire au FCC. »

Kinshasa : les militants du CACH envahissent le siège du Parlement. Les militants du Cap pour le Changement (CACH) et certains de l'opposition ont pris d'assaut le siège du Parlement ce lundi 7 décembre pour empêcher la plénière de s'y tenir. La plupart des députés ont été empêchés à entrer au sein de l'hémicycle par ces militants. Malgré le renforcement du dispositif policier pour sécuriser tous les périmètres du Palais du peuple, les militants ont réussi à y accéder. Le Perchoir de l'Assemblée nationale a été vandalisé, des listes de présences déchirées.

Nord-Kivu : la Représentation des étudiants du Congo décrète deux jours sans activités académiques et scolaires à Goma. Selon le président des étudiants du Nord-Kivu, Josué Musiki, c'est pour dire non à des actes inhumains et mettre le gouvernement congolais face à sa responsabilité pour la sécurité de la ville : « Nous ne sommes pas d'accord avec ce qui est en train de se passer et avec votre passivité face à cette situation. Vous devez agir. C'est une pression que nous faisons aux autorités et aussi pour dire aux criminels qui sont en train de poser ces actes que, voilà, ce ne sont pas des actes que nous accompagnons. Nous devons dire Non à ça et vous devez arrêter. Donc, c'est la première action que nous avons menée d'abord et par après, nous pouvons aussi envisager d'autres choses. »

L'intersyndical de la SCPT dénonce la déviation des navires vers les ports privés au Kongo-Central. « Les navires sont déviés vers les ports privés, ces navires qui accostent dans les ports privés, qui les contrôlent ? C'est un risque permanent. Il y a moins d'un mois, il y avait dix-huit navires déviés vers les ports privés. Pas plus tard qu'hier (samedi) encore, sept navires ont été déviés vers les ports privés. C'est un manque à gagner pour la SCPT, vous avez les dix-huit navires, en termes des chiffres, c'est dix-neuf millions huit cent onze mille dollars, que non seulement l'ex Onatra a perdu, mais aussi l'Etat Congolais, en terme par exemple de fisc. C'est une grande perte pour le pays et aujourd'hui les travailleurs croupissent dans la misère la plus noire », a indiqué le président de l'intersyndical de la société Commerciale des ports et Transports (SCPT),

Kwilu : un député provincial dénonce le détournement des salaires des 131 chefs des groupements de Gungu. Ce présumé détournement est occasionné par une bande bien organisée composée des agents payeurs de la banque centrale et le comptable d'Etat. Il explique que ce comptable a retiré pour ces chefs des groupements leurs salaires à la banque centrale à Kikwit et à son retour pour Gungu, l'homme a déclaré qu'il a été attaqué et que tout l'argent est parti. Cet élu de Gungu déplore ce mode de paiement manuel et exige la bancarisation de la paie de ces agents. « Ce comptable public est maintenant arrêté. Il est entre les mains de la police. Il sera mis à la disposition du parquet »

Ituri : la Monusco demande aux différentes communautés de dénoncer "l'ennemi" auprès des services de sécurité.

Parmi les outils et moyens mis en place par les casques bleus pour aider à lutter contre les groupes armés en Ituri et protéger les populations civiles, il y a notamment les systèmes d'alerte précoce et communautaire. Selon les casques bleus bangladais de la Monusco, ces systèmes ont permis, avec la collaboration de la population, de déjouer plusieurs attaques des groupes armés contre des civils dans les territoires de Djugu, d'Irumu ou de Mahagi. Les journalistes ont aussi été briefés, à l'aide de diaporamas, sur d'autres aspects de ce travail. Ainsi par exemple, avec la réhabilitation de ponts et routes, l'objectif est de faciliter la mobilité des troupes onusiennes, mais aussi celles des forces de défense et de sécurité congolaises, Fardc et PNC. Il y a aussi les escortes organisées au profit des populations afin de leur permettre de se rendre dans leurs champs pendant les périodes de récolte. Ce qui aide à lutter ainsi contre la faim et la pauvreté, a indiqué le chef de bureau/Monusco à Bunia.

Ituri : plus de 6 000 personnes sans-abris au village Babukela, après l'attaque perpétrée vendredi 4 décembre par des miliciens de la force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC) et qui a coûté la vie à une vingtaine de civils dans cette localité. Le chef du groupement Tserere a affirmé avoir répertorié environ six mille personnes, auxquelles s'ajoutent vingt-deux mille autres déplacés qui depuis peu, mènent une vie misérable dans le village Shary. Le coordonnateur de l'ONG Justice-Plus, Xavier Maki, de son côté, plaide pour une assistance de ces personnes et exige des services de sécurité la documentation de cet énième cas de meurtre dans la région.

Félix Tshisekedi reçoit Sylvestre Ilunga. Le Premier ministre du gouvernement de coalition a eu une entrevue d'une heure avec le chef de l'Etat. A l'issue de cet échange entre les deux personnalités, le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba ne s'est pas exprimé devant la presse. Cette rencontre intervient un jour après le discours du chef de l'Etat qui a annoncé sa décision de désigner un informateur pour identifier une nouvelle majorité.

Mardi 8 décembre.

Crise en RDC : la cheffe de la Monusco demande l'implication du Conseil de sécurité afin d'encourager une solution pacifique. Une crise marquée notamment par la fin de la coalition FCC-Cach décidée dimanche 6 décembre par le président Félix Tshisekedi. La cheffe de la Monusco a rappelé que la protection des civils demeure la « priorité centrale » de la Mission des Nations unies en RDC dont le mandat doit être bientôt renouvelé. « Nous traversons malheureusement une période de tensions politiques accrues, marquée par des divergences persistantes entre les membres de la coalition au pouvoir », a précisé Leila Zerrougui, aux membres du Conseil de sécurité. Au vu de ces tensions, la Monusco a encouragé les responsables politiques à résoudre leurs différends par le dialogue, et éviter toutes provocations susceptibles d'inciter à la violence.

Incidents au siège de l'Assemblée nationale : les plénières et les activités en commissions suspendues. « A la suite des incidents violents causés par les députés de l'UDPS et alliés, le bureau de l'Assemblée nationale informe les honorables députés et l'opinion nationale qu'à la suite de l'aggravation des troubles dans la soirée par des sujets précités, il a décidé de suspendre la tenue des plénières et des activités en commission », indique le communiqué. Le même document rappelle que seule la présidente de l'Assemblée nationale a le pouvoir exclusif de convoquer les plénières sur base de l'article 31 alinéa 7 du Règlement intérieur. En fait, les députés initiateurs de la pétition visant à évincer le bureau dirigé par la présidente Jeanine Mabunda ont promis d'organiser une plénière pour statuer sur le départ de tout le bureau de l'Assemblée nationale.

Corruption en RDC : 27 milliards USD échappent chaque année au trésor public, affirme Pr Boniface Kabisa. Selon cet ancien directeur de cabinet du conseiller spécial du Président de la République sortant en charge de la lutte contre la corruption, il existe un cabinet maffieux qui organise la corruption en RDC. « Il y a un cabinet qui mine les institutions de ce pays. Je me suis retrouvé dans cette organisation de la corruption lancée. C'est la mafia organisée. Ils ont leurs juges, ils ont leurs magistrats, ils ont leurs avocats, ils ont leurs médecins dans tous les domaines, voire leurs architectes même », a poursuivi Boniface Kabisa. Il soutient que tout est organisé en RDC pour perpétuer la corruption. Il indique que la corruption la plus grave est judiciaire. « Dans notre pays, la corruption n'a jamais été combattue. Tout ce que les gens font, même les institutions internationales dans notre pays, on ne fait que soit constater l'existence de la corruption, soit faire ce que l'on appelle les exercices génériques. Il faut commencer par savoir comment elle est organisée, savoir les structures de son organisation. La solution, il est souhaitable aujourd'hui que l'on crée une juridiction spécialement pour ça », se désole Pr Boniface Kabisa.

Beni : début du procès du militant de la Lucha, tué en novembre 2019. La cour militaire opérationnelle garnison de Beni-Butembo qui poursuit le dossier indique que le prévenu auteur de cet assassinat avait aussi disparu lors de l'évasion massive des détenus dans la prison de Kangbayi, au mois d'octobre dernier. « Même s'il n'est pas là, on doit statuer, on doit

lire ses procès-verbaux, on doit appeler s'il y a des témoins et des enseignants et à la fin de compte, le tribunal va se déclarer suffisamment éclairé et prendre l'affaire en délibéré, prononcer aussi par défaut, et s'il est acquitté, il est acquitté. Et s'il est condamné, il est condamné, on doit communiquer la décision, une fois qu'on va l'arrêter, sa place sera en prison ».

Kongo- Central : des notables demandent à Félix Tshisekedi de ne pas promulguer le budget 2021. Dans une déclaration faite lundi 7 décembre à Matadi, ils indiquent que ce budget ne prend pas en compte les intérêts du peuple. « Nous attendons que le salaire faramineux de la présidence soit réduit. Nous attendons que le budget voté ne soit pas promulgué, que Joseph Kabila qui gagne 680 000 USD par mois ne soit pas payé, parce que tous ces salaires politiques violent la Constitution en ses articles 56, 57 et 58 qui parlent de la répartition équitable des richesses du pays », a affirmé le président de la notabilité Kongo-Central, Joseph Mabanga. La notabilité du Kongo- Central demande aussi au Chef de l'État, la suppression des salaires des députés honoraires « qui gagnent 500 USD. » « Ça ne s'explique pas. Un enseignant qui travaille pendant 40 ans n'a pas l'argent pour être retraité et on paie 500 USD à celui qui est parti au Palais du peuple pour applaudir ».

Hausse de la criminalité à Beni : le maire de la ville demande à la population fédérer ses forces avec les services de sécurité. Pour le maire de la ville de Beni vue la hausse de la criminalité qui caractérise cette période des fêtes, la population doit renforcer sa collaboration avec les services de sécurité afin que tous les criminels soient mis en déroute. Il demande à toute la population de détenir le numéro vert pour alerter les services de sécurités en temps réel.

Assemblée nationale : le secrétaire général convoque une plénière en vue d'installer le bureau d'âges. Le secrétaire général de l'Assemblée nationale a convoqué mardi 8 décembre, les députés nationaux en plénière. Il sera question d'installer le bureau d'âges présidé par le député doyen, assisté de deux plus jeunes, conformément à l'article 31 du règlement intérieur de cette chambre du Parlement. Cette disposition interdit au bureau Mabunda de convoquer et présider les plénières jusqu'à l'examen des pétitions. Cette décision du secrétaire général de la chambre basse, Jean Nguvulu, est intervenue tard dans la nuit de lundi 7 décembre, à l'issue d'une longue réunion à laquelle ont pris part plusieurs députés pétitionnaires.

Haut-Katanga: le Commandant appelle tous les policiers à la loyauté au Chef de l'Etat. D'après lui, la police reste et demeure apolitique. Le général Louis Segond Karawa a demandé à tous ses éléments d'être disciplinés et de bien accomplir leur mission régalienne qui est la protection de la population et ses biens. Par la même occasion il a mis en garde les policiers qui se compromettent dans l'exercice de leurs fonctions notamment ceux qui collaborent avec des civils pour commettre des crimes. Il s'est aussi engagé à mener une lutte acharnée contre tous les récalcitrants qui ternissent l'image de la police. Concernant la criminalité, le commissaire provincial de la police a demandé aux policiers de tout faire pour la combattre afin de permettre à la population de bien passer les festivités de fin de l'année.

Kasai-Oriental : 1 mort et 4 blessés lors des affrontements entre deux communautés à Miabi. Des sources concordantes affirment que les affrontements de ce mardi est la suite de menaces qui pèsent sur les « Bena Kabombu » depuis l'apparition des fourmis ailées au mois de novembre dernier. Les mêmes sources affirment que la nuit dernière, quelques habitants de «Bena Tshiloba » ont fait irruption dans les champs de leurs voisins de Bena Kabombu qui étaient à la recherche des fourmis ailées. Ils les ont menacé et les ont même empêchés de poursuivre leurs activités. Ce mardi matin, quelques hommes en file indienne munis des lances, des flèches et des armes de fabrication locale, sont arrivés dans le village de Bena Kabombu. Ils ont incendié plusieurs maisons. Tous les habitants de Bena Kabombu sont actuellement dans la forêt et d'autres en route vers Miabi. Les éléments de la police qui étaient sur place n'ont pas su s'interposer car les protagonistes étaient fortement armés.

Tueries en Ituri : l'ONG « Unadi » demande la démission du gouvernement provincial. Les membres des 21 communautés de l'Ituri demandent à l'Exécutif provincial de démissionner, face à son incapacité à mettre fin au cycle de violences dans la Province. Selon le Président de l'Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri, (Unadi) en l'espace de quatre jours, le territoire d'Irumu a enregistré une vingtaine de morts, des personnes lâchement abattues par des hommes armés identifiés aux miliciens du groupe armé FPIC.

Assemblée nationale : Mboso Nkodia prend la commande du bureau provisoire. Installé par le directeur des ressources humaine de l'Assemblée nationale, le secrétaire général étant suspendu, ce bureau d'âge a pour mission d'examiner les pétitions contre les membres du bureau Mabunda ainsi qu'organiser les élections du prochain bureau si celui de Mabunda tombait. Mboso Nkodia 78 ans, Aminata Namasia 27 ans et Gaël Busa 27 ans, tous du FCC viennent de prendre la commande du bureau de l'Assemblée nationale en présence de 279 députés. **Les députés pétitionnaires prennent le contrôle de la salle de congrès.** L'assemblée nationale est le théâtre des affrontements depuis lundi 7 décembre. Ce mardi a

été la deuxième journée d'affrontements au Palais du peuple entre les partisans de l'Union Sacrée et ceux du PPRD. Une personne a été blessée et plusieurs chaises cassées. Alors que la police a bien quadrillé tous les périmètres empêchant à toute personne à y accéder, à l'intérieur du Palais du peuple, les députés pétitionnaires et ceux du FCC attendent sous une forte tension deux activités différentes. A l'Assemblée nationale, alors que le bureau venait de suspendre toute activité jusqu'à nouvel ordre, le rapporteur de la chambre a invité les députés à une réunion. Une rencontre qui se chevauche avec la plénière convoquée par le secrétaire général de l'Assemblée nationale pour installer le bureau d'âge qui présidera la plénière, portant examen des dites pétitions. Les députés du FCC et les pétitionnaires se sont donc retrouvés dans une même salle pour deux activités différentes. D'où un affrontement sans merci entre les deux camps. Conséquence, un blessé grave et quelques dégâts matériels.

Kinshasa : plusieurs quartiers sous les eaux après la pluie de ce matin. Selon les Kinois, cette pluie a rafraîchi l'atmosphère de ces jours marquée par des fortes chaleurs. Mais elle a causé des inondations et des têtes d'érosions ont progressé sur plusieurs sites.

Le secrétaire provincial du syndicat des inspecteurs de l'enseignement du Kwilu 2 s'oppose au budget 2021. Rodolphe Maboko estime qu'il est inconcevable que 20 ans après, le budget de la République ne peut pas dépasser 20 milliards USD. Au contraire indique-t-il, il est encore revu à la baisse par rapport à l'année passée, soit de 11 à 7 milliards. Selon Rodolphe Maboko, ceci ne saura pas résoudre les problèmes des Congolais.

Nord-Kivu : 11 présumés criminels présentés à la presse à Beni. Le premier groupe de ces présumés criminels est constitué de six hommes se déguisant en des médecins traditionnels, profitant ainsi de cette tenue pour extorquer la paisible population en ville de Beni. Il serait aussi auteur de plusieurs cas de cambriolage des maisons dans la ville en utilisant des produits soporifiques. Le deuxième groupe est constitué de deux femmes, qui habitent la périphérie de la prison Kangbayi. Ces dernières sont accusées d'être parmi les collaborateurs des assaillants qui ont facilité la planification de l'évasion des détenus de cette maison carcérale au mois d'octobre dernier. Autre groupe constitué de deux militaires qui ont avoué avoir extorqué et volé l'argent de leurs supérieurs. Enfin, un jeune homme qui a tué sa belle-mère dans la commune de Bungulu.

Nyiragongo : lancement officiel du projet de réhabilitation de 8 axes routiers à Rusayo. Le Fonds social de la RDC a lancé lundi un projet de réhabilitation de 9 km répartis dans 8 axes de routes de desserte agricole dans le groupement de Rusayo, en territoire de Nyiragongo. Au total 2 000 personnes vulnérables dont 1 225 femmes sont bénéficiaires des travaux de la main d'œuvre. Ce projet, qui va durer 60 jours, rentre dans le cadre du programme « Réponse sociale à la crise de la maladie à Virus Ebola ». Il est financé par la Banque Mondiale à hauteur de plus de 100 000 USD. Une crèche mobile est mise en place pour garder les enfants de moins de 2 ans d'âge des femmes bénéficiaires.

Suspension des activités académiques et scolaires à Goma : une marche pacifique organisée. C'est pour compatir avec les victimes d'actes criminels notamment dans le quartier Ndosho, en ville de Goma. Ce mot d'ordre qui concernait seulement les écoles et universités publiques a été bien suivi par la majorité des écoles secondaires publiques tout comme privées de la ville ce mardi. Au premier jour de cet appel, certains élèves ont dénoncé quelques cas d'agressions dont ils ont été victimes de la part des inconnus. Tout comme le président des étudiants déplore quelques casses au collège Mwanga et quelques cas de bousculades qu'il attribue aux personnes mal intentionnées.

Mercredi 9 décembre.

Les Etats-Unis et 5 autres pays vont soutenir le processus de la consolidation de la paix. « En tant que fidèles partenaires du peuple de la RDC, les États-Unis, le Canada, la Corée du Sud, le Japon, la Suisse et le Royaume-Uni réaffirment leur engagement à soutenir un processus de réforme visant à garantir le changement que le peuple congolais demande, notamment le renforcement de la démocratie et des institutions de la République, la lutte contre la corruption et l'impunité, la consolidation de la paix et de la sécurité et la création d'une prospérité inclusive pour toutes et tous (...) nous appelons toutes les parties à travailler de bonne foi et à s'engager pacifiquement dans le processus politique, en évitant toute action qui pourrait générer violence ou insécurité à travers le pays », indique le communiqué.

La menace de la dissolution de l'Assemblée nationale est un « chantage odieux » (Lisanga Bonganga). « Le Président Félix Tshisekedi pousse le pays vers un saut dans l'inconnu. Il laisse ainsi la population dans une situation d'incertitude et de désespoir en cette fin d'année (...) L'annonce de la désignation imminente d'un informateur, alors qu'il y a un Premier ministre en fonction, non démissionnaire, et non destitué par l'Assemblée nationale, est une violation de la Constitution », déclare le porte-parole de la DYSOC. « L'annonce de la désignation imminente d'un informateur, alors qu'il y a un Premier ministre en fonction, non démissionnaire, et non destitué par l'Assemblée nationale, est une violation de la Constitution »,

déclare le porte-parole de la DYSOC. Cette structure plaide donc pour des concertations directes entre Joseph Kabila, Martin Fayulu et Felix Tshisekedi sous les bons offices des confessions religieuses traditionnelles comme la voix idoine de cette crise.

Meurtre des experts de l'ONU : Ngalamulume Dialosombi accusé, à son tour, d'avoir participé à l'exécution. Alors qu'il avait mis en cause certains de ses coprévenus lors de la dernière audience devant la Cour militaire de l'ex-Kasaï-Occidental, Ngalamulume Dialosombi a été accusé, à son tour, d'avoir participé au meurtre des experts de l'ONU le 12 mars 2017. Au cours de l'audience de mardi 8 décembre, Bula Bula a notamment soutenu que son coprévenu était présent sur le lieu d'exécution. Ce que Ngalamulume Dialosombi conteste, affirmant n'avoir été qu'un garde, chargé d'assurer la sécurité des chefs miliciens.

Covid-19: DNDI mène une étude dans plusieurs pays. Objectif poursuivi: s'intéresser aux cas moins graves des personnes contaminées, pour un suivi et une prise en charge afin de prévenir le cycle de contamination. Le Coordonnateur des activités de recherche au sein de DNDI Michel Diyi pense que cette étude est indispensable d'autant plus qu'elle vise à rompre la chaîne de transmission de la pandémie. **Lutte contre la COVID-19 : l'administrateur du territoire de Libenge demande du matériel pour prévenir la maladie.** L'administrateur du territoire de Libenge, se dit inquiet face à la montée de la pandémie dans deux pays frontaliers ; la République Centrafricaine et le Congo Brazzaville avec lesquels Libenge entretient un important trafic et d'intenses échanges commerciaux. Il demande aux autorités de lui doter des équipements et autres matériels sanitaires pour prévenir la propagation de la maladie. Selon lui, Libenge doit avoir un traitement particulier par rapport aux autres territoires de la RDC.

La RDC dispose d'un arsenal juridique efficace capable d'endiguer la corruption, affirme le député Jean Pierre Pasy Zapamba. Mais il se pose un problème d'applicabilité. Le président du réseau des parlementaires contre la Corruption (APNAC), a publié un ouvrage qui répertorie tous les instruments juridique de lutte contre la corruption en RDC. Selon lui, ce fléau est érigé en système par la classe politique du pays. Pour le député les plus grands corrupteurs, corrompus et violeurs des textes sont les autorités de ce pays. Il plaide pour des sanctions exemplaires à tous les niveaux.

Ituri : 5 personnes tuées dans une nouvelle attaque à Djugu. Selon des témoins, cette attaque est survenue au village Bwanga à une vingtaine de km de Mongwalu. La société civile locale précise que cette attaque a provoqué un déplacement massif de la population qui craignait pour sa sécurité.

Deux responsables de la Direction générale des impôts arrêtés pour corruption. Il s'agit de MM. Walence Radjabu Djuma et Delphin Iyonda Is'Ikamba. La Police judiciaire des parquets dit les poursuivre pour corruption. En effet, ils ont refusé de traiter « volontairement » et dans les délais légaux, le dossier fiscal de Vodacom Congo, dont le directeur financier est sous mandat d'arrêt provisoire au Parquet général, près la Cour d'appel de la Gombe. Leur refus de traiter le dossier Vodacom a fait perdre au Trésor public plusieurs milliers de dollars de recettes pour les exercices 2014, 2015 et 2016. Ils ont aussi falsifié des dossiers de comptabilité pour plusieurs entreprises, dont Kibali Gold Mine et la Société d'exploitation de Kipoi (SEK).

Tshopo : plaidoyer pour la réhabilitation du Tribunal pour enfants de Kisangani. Selon le président du Tribunal pour enfants, cette juridiction avait fonctionné pendant plusieurs années dans la rue. Le tribunal pour enfants de Kisangani est opérationnel depuis environ cinq ans dans ses propres locaux, grâce à leur réhabilitation par l'Unicef. Le gouvernement provincial a profité de la présence du représentant de l'Unicef en RDC pour faire un plaidoyer en faveur du renforcement des effectifs des magistrats auprès du gouvernement central. « L'Unicef serait prêt à les appuyer pour qu'ils puissent prendre en charge et à fonctionner avec le matériel qui est nécessaire mais il faut que le salaire soit pris en charge par l'Etat »

Ituri : deux personnes tuées lors de l'attaque des présumés rebelles ADF sur le tronçon Komanda-Luna. La Société civile du territoire d'Irumu renseigne qu'un groupe d'hommes armés identifiés aux rebelles ougandais des ADF a attaqué la position des Fardc à Ndalya, dans la chefferie de Walese Vonkutu. Ces rebelles ont tout d'abord mis le feu au petit campement des militaires des Fardc, avant de tirer plusieurs coups de balles. Un soldat a été tué, alors qu'il voulait répondre à cette attaque. Un autre corps sans vie d'un civil a été également ramassé ce matin au centre de Ndalya.

Journée mondiale du climat : les agronomes appelés à privilégier l'agroforesterie. Pour le climatologue Jacques Kasereka de l'ISP de Beni (Nord-Kivu), cette politique doit surtout être appliquée par les agronomes qui la transmettront à la population pour planter les variétés d'arbres bien définies qui serviront à atténuer la montée des perturbations climatiques. « Avec l'extension démographique, il se fait que nous faisons des conquêtes des nouvelles terres, nos anciennes forêts sont de plus en plus conquises par l'homme pour des raisons vitales qui cherche à produire, malheureusement avec

des techniques inappropriés, qui font qu'il épuise le sol à chaque décennie et entrevoir des nouvelles conquêtes des terres ». Pour lui, l'extension démographique est « un grand problème si bien qu'il faille, qu'au niveau local, essayer de renforcer les capacités des pratiquants de l'activité agricole, le respect des techniques culturelles et au besoin entrevoir ce que nous appelons l'agroforesterie. »

Union sacrée pour la nation : « Nous avons besoin de tout le monde » (Jean Claude Muyambo). Le président du parti politique Solidarité congolaise pour le développement et la démocratie. Il expliquait comment les formations politiques s'organisent à Lubumbashi dans le Haut-Katanga dans le cadre de l'Union sacrée pour la nation, prônée par le Président de la République. Selon lui, la SCODE, l'Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC) de Gabriel Kyungu, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et l'AFDC-A de Bahati Lukwebo prennent le devant pour l'installation de cette Union sacrée, qui d'après les ténors de ces partis politiques est ouverte à tout le monde. Il fait savoir que même des associations appellent pour adhérer à l'Union sacrée pour la nation.

Kwango : le ministre de l'Environnement justifie sa démission par les conditions inhumaines de travail. Dans un entretien l'ancien ministre a indiqué que les conditions difficiles de travail notamment le manque d'un bureau, des frais de fonctionnement et même le paiement, l'ont poussé à présenter sa démission.

Nord- Kivu: visite de la délégation d'Ocha à Beni pour évaluer les besoins humanitaires. « C'était vraiment triste. Il y a beaucoup de déplacés qui habitent dans une école. Des mamans traumatisées par les tueries de leurs enfants, leurs maris. L'assistance qu'ils ont reçue n'est vraiment pas suffisante. Je pense que cette visite à Oicha est très importante et qu'elle va nous aider à plaider pour l'assistance nécessaire dont elle a besoin », détaille Joseph Inganji, membre de la délégation.

Sud-Kivu : la société civile signale la présence des groupes armés étrangers dans le parc de Kahuzi- Biega. La même source indique que ces miliciens sont en train d'exploiter des minerais, mais aussi, deviennent une menace contre les populations des localités riveraines du parc. Pour le seul mois de novembre dernier, la société civile a enregistré cinq personnes tuées par ces rebelles. Elle invite l'armée régulière à agir pour la sécurisation de cette partie du pays.

Journée Internationale de la lutte contre la corruption : la RDC s'est dotée d'un plan stratégique. Ce plan s'étend sur 10 ans, à l'horizon 2030. Il présente la vision, les orientations, les objectifs et les cibles qui constituent les engagements de l'APLC. Le plan stratégique de l'APLC se base sur des éléments tels que les principes fondamentaux du système juridique de la RDC, les politiques efficaces et coordonnées de prévention de la corruption favorisant la participation de différentes parties prenantes, les principes d'Etat de droit, de bonne gestion des affaires publiques. Il s'articule autour d'une vision consistant à renforcer l'intégrité et à réduire de façon significative la corruption en vue d'assainir le climat des affaires, de réconcilier la population avec les institutions et de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Beni : extraction de 30 enfants associés aux groupes armés. Trente enfants dont une fille de 15 ans ont été extraits mardi 8 décembre des rangs des groupes Maï-Maï cantonnés à Kalunguta, village situé à plus ou moins 30 km de Beni (Nord-Kivu).

L'âge de ces enfants varie entre 14 et 17 ans. Ces enfants ont été acheminés au centre de transit de l'ONG ACOPE avant leur insertion dans leurs familles respectives.

Nord-Kivu : affrontement entre Fardc et un groupe Maï-Maï à Singilili. Le Chef du secteur de Bapere, Kombi Napanepa, indique que des militaires Fardc sont allés déloger ces hommes lourdement armés, après l'alerte sur leur installation à Makumbo et Singilili, il y a de cela quelques jours. Il ajoute que ces Maï-Maï sont actuellement en débandade.

Kindu : les enseignants de Pangî réclament leur salaire de deux mois auprès de Caritas Kasongo. Ces enseignants qui sont payés par la Caritas Kasongo affirment qu'ils n'ont pas perçu leur argent lundi 7 décembre à Caritas, sous prétexte qu'ils ne sont pas reconnus par le service de Secope. Ils soupçonnent le détournement de leur salaire par Caritas.

Nord-Kivu : la Monusco inaugure le bâtiment administratif de la commune rurale de Kibumba. Ce bâtiment construit et équipé entièrement par la Monusco, est long de 18 m sur 5 m de largeur. Il comprend cinq pièces dont une salle des réunions, un bureau pour le bourgmestre de la commune avec les trois autres pièces qui vont désormais abriter les différents services administratifs ainsi que le commandement de la police. Financé à hauteur de 50 000 USD par la Monusco dans le cadre des projets à impact rapide, à travers sa section des affaires politiques.

Félix Tshisekedi reçoit le bureau d'âge de l'Assemblée nationale. Mboso Nkodia Puanga, Gaël Busa et Aminata Namasiya, ont été reçus, ce mercredi par le Président de la République, 24 h après leur investiture par la majorité absolue

de leurs collègues députés nationaux. Après un peu plus d'une heure d'entretien « dans une ambiance très détendue, le nouveau speaker de la chambre basse a déclaré à la presse présidentielle que son bureau est venu rendre compte au Chef de l'Etat de l'évolution des activités parlementaires depuis leur installation. Le calme est revenu depuis hier, a-t-il déclaré ajoutant que la prochaine étape est l'examen en plénière ce jeudi 10 décembre de la pétition signée par la majorité des députés nationaux.

Leila Zerrougui : « Il appartient aux Congolais de décider de la façon de gérer leurs institutions ». La cheffe de la Monusco, a estimé, en ce qui concerne le changement au niveau de l'Assemblée nationale, qu'il appartient aux Congolais de décider de la façon de gérer leurs institutions. La seule chose qui nous préoccupe, a-t-elle dit, est de s'assurer que cette situation ne perdure pas. Elle a émis les vœux de voir la situation politique actuelle se stabiliser. Elle a aussi fait savoir au chef de l'Etat la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de renouveler le mandat de la Monusco avant le 20 décembre.

Jeudi 10 décembre.

Assemblée nationale : l'examen des pétitions contre le bureau se déroulera de façon ininterrompue. C'est finalement après deux jours successifs d'affrontements entre les militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de Félix Tshisekedi et le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) de Joseph Kabila, que les pétitions contre les membres du Bureau Mabunda seront tout à l'heure soumises au vote. Les six pétitions concernent Jeannine Mabunda présidente de l'Assemblée nationale, Boniface Balamage, deuxième Vice-président, Célestin Musao Kalombo rapporteur. Le rapporteur adjoint, la questrice ainsi que le questeur adjoint sont aussi concernées par lesdites pétitions. Les pétitions contre ces personnalités seront toutes examinées, au cas par cas, sous la conduite du Bureau d'âge présidé par le doyen Mboso Nkodia assisté de deux plus jeunes députés Gael Busa et Aminata Namasiya, tous du FCC.

Tshopo : l'armée et la Police appelées à demeurer apolitiques. Le général William Benjamin Balengele a tout d'abord rappelé les motivations de l'organisation des consultations présidentielles avant d'appeler les hommes sous son commandement à la discipline et au respect de leurs missions traditionnelles plutôt que de s'immiscer dans les querelles politiciennes. « Restez fidèle à nos missions traditionnelles, celles d'assurer la protection des personnes et des biens ainsi que de l'intégrité territoriale ». Ces politiciens disposant des propriétés immobilières et des comptes bien alimentés dans des pays étrangers n'hésiteront pas à s'en fuir vous laissant dans les pétrins, a-t-il prévenu.

La Covid-19 a eu des impacts sur la situation des droits de l'homme, selon le BCNUDH. D'après le directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme cette pandémie a eu des effets sur les conflits. A l'instar d'autres Etats, la RDC a pris des mesures pour lutter contre la propagation de la maladie. Certaines de ces mesures étaient nécessaires et légitimes, conformément à l'objectif d'endiguer la maladie et de préserver les vies humaines », a affirmé Aziz Abdoul Thioye.

Cependant, déplore-t-il, certaines mesures de restrictions prises ont eu un impact sur les droits et libertés.

Arrestation de deux cadres de la DGI : « La Police judiciaire ne peut pas parler d'une tricherie », réagit Vodacom Congo. Ces deux personnes ont été acheminées mardi à la prison centrale de Makala où ils sont placés en détention provisoire. Elles sont poursuivies pour corruption, pour avoir refusé de traiter "volontairement" et dans les délais légaux le dossier fiscal de Vodacom Congo. L'entreprise des télécommunications Vodacom Congo précise qu'elle ne dissimule pas ses recettes et que la procédure de contrôle est en cours. L'entreprise n'a pas l'idée d'entrer en guerre avec la Police judiciaire, moins encore avec l'administration fiscale. « Nous voulons seulement rappeler à l'opinion que Vodacom est une société citoyenne qui entretient de très bonnes relations avec l'administration fiscale », a précisé Albert Mboyo.

Assemblée nationale : Jeanine Mabunda dans la salle pour présenter ses moyens de défense. Visée par une pétition, la présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, est présente, jeudi 10 décembre, dans la salle de congrès, où se déroule la séance plénière pour examiner la requête de sa destitution, ainsi que de son bureau. Plus de 200 députés sont déjà installés. Parmi eux, les pétitionnaires et ceux du Front commun pour le Congo (FCC). Beaucoup de députés sont encore bloqués dehors, en attendant la fouille de leurs véhicules par la Police. Ce qui a retardé le début de la plénière qui doit, en vertu des dispositions du Règlement intérieur, examiner sans interruption toutes les six pétitions contre le bureau Mabunda. La plénière se déroule sous très haute surveillance de la Police nationale congolaise. En effet, 4 barrières sont érigées avant d'accéder au palais du Peuple. **La Jeunesse Kabilistes soutient le bureau Mabunda.** « La Jeunesse Kabiliste s'oppose farouchement au coup d'Etat institutionnel au Palais du peuple et s'engage à protéger le temple de la démocratie, ainsi que son Bureau, dirigé par l'honorable Jeanine Mabunda. ». La Jeunesse Kabiliste dit également déplorer les « multiples violations de la constitution par l'institution Président de la République visant à instaurer la dictature en RDC. » indique le porte-parole de cette structure.

Début de la plénière sur l'examen des pétitions contre les membres du bureau. La présidente de l'Assemblée Jeanine Mabunda est accusée par les pétitionnaires de : l'opacité dans la gestion des finances ; du mépris à l'égard de la plénière, organe suprême de l'Assemblée nationale ; des violations répétées de la constitution et du règlement intérieur. Le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale est accusé principalement de : la défaillance dans la gestion de la sécurité sociale des députés nationaux, incapacité de la mise en œuvre des moyens d'information de contrôle de l'Assemblée nationale. Le rapporteur de l'Assemblée nationale est accusée de la convocation des plénières à des heures indues, de la violation répétée de l'article 10 qui indique que les documents de travail sont distribués 48h avant. Selon les pétitionnaires, le rapporteur n'a jamais mis à la disposition des élus des procès-verbaux des plénières. Le questeur de l'Assemblée nationale est accusée d'incompétence dans l'exercice de ses prérogatives règlementaires, incapacité à gérer les finances de l'Assemblée nationale, incompétence dans l'élaboration du budget de l'Assemblée nationale. **Jeanine Mabunda destituée.** Par 281 voix sur les 483 votants, les élus du peuple ont décidé de destituer la présidente de la chambre basse du parlement de la RDC. Ils ont été 200 députés à rejeter la pétition contre la présidente de l'Assemblée nationale. En effet, les députés nationaux examinent depuis ce jeudi 10 décembre au siège de l'Assemblée nationale la plénière sur l'examen des pétitions contre les membres du bureau. Avec 483 députés présents sur les 500, le quorum était atteint. Ces résultats de vote ouvrent donc la voie à des prochaines élections des membres du bureau définitif de l'Assemblée nationale.

Le film « SEMA » projeté à Kinshasa fait revivre les atrocités des violences sexuelles à l'égard des femmes. Le film «SEMA » à traduire en français par « s'exprimer » a été projeté pour la première fois, jeudi 10 décembre à Kinshasa. Cette fiction de 46 minutes relate les atrocités des violences sexuelles à l'égard des femmes. Le but étant de sensibiliser et conscientiser le public sur les conséquences à long terme du viol en temps de guerre, de lutter contre la stigmatisation des victimes de violences sexuelles en RDC. Écrit en 2018, cette œuvre collective réunit plus de soixante survivantes de violences sexuelles, réunies au sein du « Mouvement national des survivantes de violences sexuelles en RDC ». A travers ce film, les femmes du « Mouvement » ont décidé de raconter leur histoire. Cette fiction est basée sur des faits réels, vécus par les survivantes des victimes des violences sexuelles. Court et puissant, ce film envoie un message clair à l'ensemble de la communauté sur l'ampleur des dégâts occasionnés par le viol, sur les victimes et sur la société congolaise. Le film a été joué à 90% par des victimes de violences sexuelles : des femmes, des hommes et des enfants issus de viols.

La 6ème édition du forum économique du réseau Makutano en format réduit à Kinshasa. « Analyser en profondeur les notions d'interdépendance de la RDC et de l'Afrique avec le reste du monde », c'est l'un des enjeux majeurs de cette édition qui se déroule en format réduit, réservé essentiellement à une centaine d'acteurs économiques et politique de premier plan. Makutano est une plateforme d'affaires qui réunit depuis 2016 les champions économiques du Congo et de la sous-région ainsi que les décideurs (chefs d'Etat et ministres) pour créer des synergies à forte valeur ajoutée, développer les opportunités d'affaires et produire l'intelligence économique collective à même de transformer durablement les économies de la région.

Ituri : l'assemblée provinciale initie une enquête sur le soupçon de détournement qui pèse sur le gouverneur. Cet élu du territoire d'Aru accuse le gouverneur de province d'avoir créé « des comptes parallèles pour faire fuir les recettes dues au trésor provincial ». Le député parle de plus de trois cent quatorze millions de Francs congolais que des entreprises brassicoles auraient versés sur le compte de la Province, mais qui se retrouveraient logés dans un compte non officiel dans une banque commerciale à Kisangani. Pour lui, cela pourrait être un détournement de deniers publics, si ces accusations étaient avérées.

Kwilu : la société civile dénonce un dysfonctionnement de la justice créée par la carence des magistrats et juges. Selon le premier vice-président de cette structure, cette situation est due à la carence des magistrats et juges qui ont été soit promus soit affectés ailleurs au mois de juillet dernier par ordonnance présidentielle et n'ont pas été remplacés. A l'heure actuelle, tous les parquets près les tribunaux n'ont qu'un seul magistrat, depuis 5 mois. Pour lui, cette situation entraîne plusieurs conséquences notamment l'impunité qui règne et les OPJ qui font la loi dans la province.

Goma : plusieurs personnes en détention illégales dans les prisons et amigios. C'est le constat de l'ONG Action Universelle pour la défense des Droits de l'homme (AUDDH) à l'issue d'une visite, effectuée mercredi 9 décembre dans quatre lieux de détention dans la ville à Goma notamment, deux amigios détenus par la PNC, un centre d'encadrement et d'hébergement des enfants en conflits avec la loi, et la cellule des femmes à la prison centrale de Munzenze. « Le fait de trouver les gens en détention sans un procès-verbal, jamais présentés devant leurs OPJ, c'est un crime. Même l'audition simple, rien, même si vous l'avez arrêté en flagrance, il ne peut pas dépasser 48 heures sans un PV. On trouve que les OPJ travaillent sous la pression de leurs autorités des fois hiérarchiques. Ce c'est qui est déplorable ».

Félix Tshisekedi aux commandants engagés au front : « J'ai le souci de vous aider dans cette guerre où vos vies sont en danger ». Venu du front dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, et l'ex Province Orientale, au moins cinquante de ces commandants des opérations sont « venus recevoir des directives du commandant suprême des Fardc et lui donner en même temps les nouvelles venant directement des terrains des opérations », rapporte la Presse présidentielle. Le Chef de l'Etat a enregistré les difficultés auxquelles ces combattants sont confrontés et promis d'améliorer leurs moyens logistiques afin de réussir leur mission de sauvegarde de l'intégrité territoriale. M. Tshisekedi a rappelé sa détermination à éradiquer l'insécurité à l'Est du pays et rétablir la paix à travers une approche multisectorielle.

Vendredi 11 décembre.

La Lizadeel demande une enquête de la Cour de cassation sur la gratuité de l'enseignement de base. La Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et élèves recommande au Procureur général près la Cour de cassation d'examiner le rapport de l'Inspection générale des finances sur le torpillage de la gratuité de l'éducation de base en RDC. Le président du conseil d'administration de la Lizadeel, accuse notamment le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, de saboter la mise en œuvre de la mesure de gratuité.

Pénurie d'électricité à Kinshasa : la Dynamique Mwindi annonce des manifestations contre la Snel. « Pas de courant, pas d'issue de développement. Tolembi molili, mwinda epela (Nous sommes fatigués de l'obscurité, que la lumière luisse) ». C'est par ces slogans de colère que la Dynamique Mwindi projette d'organiser des manifestations d'interpellation de la Snel sur la quasi-absence d'électricité à Kinshasa. Elle a recommandé l'amélioration du service de la desserte en électricité et en eau potable, droit reconnu dans la constitution, en tenant compte de l'évolution démographique de la ville.

Le PAM reçoit le prix Nobel de la paix. Le comité Nobel norvégien reconnaît le rôle du PAM dans la lutte contre la faim et la promotion de la paix dans les zones touchées par les conflits. Cet événement a lieu aussi dans un contexte de convergence alarmante entre les conflits, la faim et la pandémie de la COVID-19. En 2019, le PAM a fourni une assistance à près de cent millions de personnes dans 88 pays qui sont victimes d'une insécurité alimentaire et de la faim aiguës.

L'armée intercepte une voiture 4x4 transportant six femmes kidnappées à Beni. L'armée a déjoué une opération de kidnapping de six femmes par des bandits armés dans la nuit du jeudi 10 décembre à Beni (Nord-Kivu). Le fait s'est déroulé dans le quartier Butsili en commune de Mulekera. Les Fardc ont appelé la population locale à la dénonciation de tous les hommes suspects qui se cachent dans la ville et qui sont auteurs de la criminalité enregistrée ces derniers jours à Beni.

Sud-Kivu : l'assemblée provinciale se penche sur les édits budgétaires 2020 et 2021. Le gouverneur de province a reconnu que le taux de réalisation était de 46,7%, à cause de la pandémie de COVID-19 et l'insécurité dans certains coins des territoires. Le gouverneur du Sud-Kivu a présenté par la même occasion le projet d'édit budgétaire 2021 devant l'autorité budgétaire. Sur un projet d'édit budgétaire d'environ 264 milliards des francs congolais, les recettes propres de la province représentent à peu près un tiers. Théo Kasi Ngwabidje espère que le complément proviendrait du gouvernement central.

Sud-Kivu : attaques des Maï-Maï dans deux villages de Fizi. Selon des sources locales, les Maï-Maï Mayola ont envahi le village de Nemba et contraint les habitants à s'enfuir. Elles affirment que les assaillants ont pris en otage six hommes du village pour transporter le butin. A l'extrême du territoire de Fizi, des présumés Maï-Maï Mulumba ont attaqué jeudi un groupe d'éleveurs au village Sungwe, au nord de Kilembwe-centre, dans le secteur de Lulenge. Trois conducteurs de moto en provenance de baraka sont tombés jeudi 10 décembre, dans une embuscade tendue par des inciviques armés au village Munene, dans le secteur de Tanganyika. Sous la menace de leurs armes, ils ont ravi deux téléphones et une somme évaluée à 700 dollars américains. Mercredi dernier, un homme âgé d'environ 68 ans a été enlevé par des hommes armés non identifiés à Mwayenga, dans la presqu'île d'Ubwari.

Lualaba : Joseph Kabila est arrivé à Kolwezi. Il est accueilli par une foule immense qui a fait le déplacement de l'aéroport de Kolwezi. C'est pour la première fois que Joseph Kabila foule le sol de Kolwezi depuis qu'il n'est plus à la tête du pays.

Déchéance des membres du bureau de l'Assemblée nationale : « Le FCC a perdu une bataille importante ». En effet, jeudi 10 décembre, les membres du bureau de l'Assemblée nationale, notamment la présidente Jeanine Mabunda ont été évincés à la suite d'une pétition initiée par les élus nationaux. Mais le FCC va poursuivre son combat : « Mais le combat du FCC pour la préservation des acquis démocratiques, de l'unité nationale et de la stabilité, en vue de l'émergence du pays, est loin de s'arrêter. A tous les patriotes de resserrer les rangs derrière ces challenges ».

Le président Tshisekedi sera lundi 14 décembre au Parlement pour son discours sur l'Etat de la Nation. Ce discours permet au président de la République de faire un état des lieux sur la marche du pays.

Samedi 12 décembre.

Assemblée nationale : un nouveau bureau définitif attendu après la destitution du bureau Mabunda. Ils ont été tous déchus de leurs postes par une écrasante majorité par la plénière de la chambre basse du Parlement. Face aux contraintes du temps, une session extraordinaire n'est pas exclue explique un parlementaire. Cette session extraordinaire aura pour mission d'installer le bureau définitif de l'Assemblée nationale mais aussi pour adopter la loi des finances 2021. Les députés devront aussi se pencher sur la déchéance du gouvernement Ilunga Ilunkamba, lors de la session extraordinaire. Dans ce cas, l'article 147 de la constitution pourrait être activé : « Lorsque l'Assemblée nationale adopte une motion de censure, le gouvernement est réputé démissionnaire. Dans ce cas, le Premier ministre remet la démission du gouvernement au Président de la République dans les vingt-quatre heures. »

Haut-Lomami : déchu, le président de l'Assemblée provinciale promet de saisir la justice. Il dit être victime d'un complot ourdi contre lui par ses collègues du Front commun pour le Congo (FCC), et parle même de trahison. Sur 23 votants, 22 ont opté pour son départ du perchoir et un seul a voté pour son maintien. Plusieurs griefs sont portés contre lui : La non-maitrise de la langue française, langue de travail en RDC, L'ivresse dans la salle de plénière, L'incapacité de faire la restitution de ses missions, La mauvaise gestion de cette institution, L'irrégularité dans la convocation des séances plénières. L'assemblée provinciale du Haut-Lomami va dans les tous prochains jours, organiser le scrutin pour se chercher un nouveau président.

L'Union Européenne prolonge les sanctions contre certaines personnalités de la RDC. Le Conseil a décidé de maintenir ces mesures restrictives individuelles contre ces personnalités de la RDC jusqu'au 12 décembre 2021. Ces personnes ont été sanctionnées par le Conseil en 2016, à la suite des violations des droits de l'homme. Ces mesures restrictives comprennent le gel des biens et une interdiction d'entrer dans l'Union européenne. Les personnes concernées par ces sanctions sont : Ilunga Kampete, Gabriel Amisi Kumba, Ferdinand Ilunga Luyoyo, Célestin Kanyama, John Numbi, Evariste Boshab, Alex Kande Mupompa, Jean-Claude Kazembe Musonda, Éric Ruhorimbere, Emmanuel Ramazani Shadari et Kalev Mutond.

Kasaï-Oriental : le maire de Mbuji-Mayi quitte le PPRD. Louis d'Or Ntumba Tshiapota dit déplorer la coalition FCC-CACH attendue comme porte bonheur du peuple congolais, « mais qui s'est transformée en une série de guerre contre le Président de la République (...) En toute responsabilité et en bon politique, je prends ma liberté du PPRD et il me revient de choisir la direction à suivre. Pour terminer mon propos, j'invite tout acteur politique épris de l'esprit de soutenir l'initiative du Chef de l'Etat, car ses bras restent ouverts pour tout esprit éclairé ayant le sens et la conscience de mieux faire », a-t-il dit.

Beni : une nouvelle attaque des présumés rebelles ADF fait 5 morts à Nzenga. Le président de la société civile indique que les assaillants identifiés comme des rebelles ougandais de l'ADF ont commis ces atrocités aux environs de 22 heures locales dans le village de Nzenga à quelques km de Mutwanga. Parmi les victimes figurent deux femmes et trois hommes. Il relate que les assaillants auraient également pillés les maisons de commerce de la population avant d'incendier certaines maisons, boutiques et pharmacies.

Antonio Guterres plaide pour le renouvellement d'une année du mandat de la Monusco. Une prorogation qui a donné lieu à des échanges de vues entre les membres du Conseil. La France estime important que la Monusco puisse atteindre sa pleine capacité opérationnelle, avec une reconfiguration de sa brigade d'intervention. Les Etats-Unis invitent la Mission onusienne à planifier la remise de certaines tâches aux autorités congolaises, pour se concentrer sur la réforme du secteur de la sécurité. La Belgique souhaite, pour sa part, une démarcation claire, entre les compétences de l'opération de paix et celles de l'équipe pays. La Russie s'est dite prête à travailler sur une résolution mettant en avant les tâches concrètes de la Monusco. Un avis partagé par la Chine qui souligne que le retrait de la mission dépendra des capacités du gouvernement à assurer la sécurité. Pour l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Niger et Saint-Vincent-les-Grenadines, il est indispensable que le Conseil fournisse à la MONUSCO tous les moyens nécessaires pour exécuter son mandat en collaboration avec Kinshasa.

Assemblée nationale : le bureau Mabunda est le seul habilité à assurer les affaires courantes (PPRD). «Il faut que le bureau sortant organise les choses proprement. La remise et reprise par exemple. Et c'est ce bureau qui continue à expédier les affaires courantes. Il n'y a pas de confusion. C'est le bureau sortant qui va convoquer l'élection du nouveau bureau. Celui qui a un avis contraire n'a qu'à saisir le Conseil d'Etat », a expliqué le député Likinda du PPRD. Faux, rétorque

Jacques Djoli. « Il est clair que les fonctions d'un membre du bureau de l'Assemblée nationale prennent fin en cas de décès, de perte de la qualité, ou de déchéance. Comment un membre du Bureau qui est totalement déchu peut être ressuscité pour présider une séance parlementaire. C'est une aberration. » Pour lui, conformément au règlement intérieur et la constitution, le bureau d'âge assume désormais le rôle du bureau provisoire dont les attributions sont clairement définies dans les articles 114 de la constitution.

Dimanche 13 décembre.

Deux morts lors d'une nouvelle incursion des ADF à Irumu. Une nouvelle incursion des présumés rebelles ougandais des ADF a fait deux morts, deux blessés, dont un militaire des Fardc et plus de vingt personnes portées disparues, dans la nuit de vendredi 11 décembre dans la localité de Maitatu située dans le territoire d'Irumu (Ituri). Il s'agit de la deuxième attaque des ADF dans cette localité en l'espace d'une semaine. De nombreux habitants ont fui le milieu, par peur pour leurs vies.

Kasaï-Oriental : une école de Miabi incendiée par la population en colère. L'école primaire Tshikolo située à 25 km du chef-lieu du territoire de Miabi, dans le secteur de Kakangayi, groupement de Bayombo (Kasaï-Oriental) a été incendiée le 11 décembre par la population en colère. Cette dernière s'est insurgée contre le comportement d'un enseignant, qui, d'après des sources locales, aurait infligé des coups à un élève qui a, par la suite, été conduit dans un centre hospitalier de la place.

Nouvelles inondations à Uvira : trois morts et des dégâts matériels importants. Trois personnes sont mortes dans deux quartiers d'Uvira (Sud-Kivu) après de fortes pluies torrentielles accompagnées d'un vent violent survenues dans la nuit de vendredi à samedi 12 décembre. Selon le président de la jeunesse de Kavimvira, l'une des victimes est un enfant du quartier Muramvya. Il a été emporté par les eaux de la rivière Kavimvira avant d'être englouti dans le sable drainé par ces eaux. Au quartier Shishi, l'on signale deux morts, une fille de 17 ans et un garçon de 11 ans, tous d'une même famille. Ils ont été étouffés sous les fragments de la maison construite en terre battue après l'éboulement d'un mur de soutènement construit en amont. Des témoins affirment qu'un autre enfant de neuf ans de la même famille, acheminé à l'hôpital après sa blessure, se trouve dans un état grave. D'autres dégâts sont signalés à Kakombe et Kasenga : des toitures des maisons emportées et des maisons d'habitation détruites. Un enfant de quatre ans est mort et sa maman ont été blessés sur l'avenue de la Gombe.

Déchéance du gouverneur du Nord-Ubangi. La motion de défiance a été votée par 16 voix sur 26 votants. Le vote s'est déroulé en l'absence du concerné, alors qu'il a été régulièrement notifié la veille de la plénière. Des sources locales renseignent qu'il était accusé de plusieurs griefs ; notamment la mauvaise gestion, le détournement des fonds publics.

Le STAREC annonce l'ouverture du centre de désarmement des miliciens FRPI à Irumu. Selon le chargé de mission du programme STAREC en Ituri, les miliciens de ce groupe armé désireux d'adhérer au processus de paix pourront ainsi venir déposer leurs armes et recevoir en retour un certificat de désarmement pour leur réinsertion communautaire. Ce site sera géré par le gouvernement provincial, à travers le STAREC, avec l'appui logistique de la Monusco.

Le BUREC de Julien Paluku adhère à l'Union sacrée prônée par Félix Tshisekedi. Sans affirmer que le Bloc uni pour la renaissance et l'émergence du Congo (BUREC), quitte ou pas le Front commun pour le Congo (FCC), Aimé Mbugheki, cadre de ce parti qui a fait cette annonce aux médias, justifie leur position par la nécessité de « réalisme politique. » Il encourage d'ailleurs les autres cadres politiques à adhérer à cette vision de Félix Tshisekedi. Le BUREC, membre et président du regroupement Alliance des acteurs pour la bonne gouvernance du Congo (AABC), membre du Front commun pour le Congo, compte dix députés nationaux, dont le questeur adjoint de l'Assemblée nationale, 18 élus provinciaux et 1 sénateur.

Lundi 14 décembre.

Crise en RDC : DYSOC appelle à un dialogue entre Kabila, Fayulu et Tshisekedi. La Dynamique pour une sortie de crise (DYSOC) dit prendre acte de la destitution du bureau de l'Assemblée nationale et soutient que l'espace politique est désormais composée des trois forces politiques : l'Union sacrée pour la nation de Félix Tshisekedi, le Front commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila et Lamuka de Martin Fayulu. Dans une déclaration faite samedi 12 décembre à Kinshasa, la DYSOC plaide pour un dialogue entre ces trois personnalités sous la médiation des confessions religieuses traditionnelles, comme la seule voie de sortie de crise.

Kisangani : trois députés provinciaux arrêtés pour destruction des barrières fiscales. Ils sont tous accusés par le ministre provincial en charge de l'intérieur, Jean Tongo Bandamali, d'avoir cassé les barrières de la DGRPT aux points

kilométriques 23 et 13 sur la route de l'Ituri, faisant passer ainsi les véhicules sans qu'ils ne soient soumis au paiement des taxes requises. Une tâche qui ne leur revient pas, affirme le ministre provincial. Après avoir entendu les intéressés pendant plusieurs heures ainsi que le ministre provincial de l'Economie et finance, en tant que renseignant, la cour a suspendu la séance tard dans la nuit. Le procès a été renvoyé à ce lundi 14 décembre. En attendant, les trois élus incriminés ont été conduits à la prison centrale de Kisangani, où ils ont passé leur première nuit. **L'assemblée provinciale exige la libération de ses 3 députés détenus à la prison centrale de Kisangani.** Le président de l'assemblée provinciale de la Tshopo, demande à la cour d'appel de Kisangani de suspendre la détention et les poursuites judiciaires des trois députés provinciaux.

Retour de la paix en Ituri : Jean Bamanisa note quelques avancées. « La situation sécuritaire est progressive en ce sens que depuis quelques mois, nous avons, par l'intermédiaire de la délégation envoyée par le chef de l'Etat, pu faire quelques avancées avec le groupe Codeco, qui a accepté de cesser les hostilités pour trouver d'autres voies. Mais aussi avec six autres groupes armés », explique Jean Bamanisa. Il invite les communautés locales à s'impliquer davantage dans la recherche des solutions pour la pacification de l'Ituri. Tout en se félicitant de la collaboration avec la Monusco, le chef de l'exécutif provincial de l'Ituri souhaite cependant que la Force onusienne mette davantage l'accent sur la réhabilitation de certaines infrastructures; telles que les routes et ponts.

Coronavirus en RDC : 52 nouveaux cas confirmés, dont 45 à Kinshasa, ont été enregistrés dimanche 13 décembre. Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est donc de 14.512. Au total, il y a eu 355 décès et 12.465 personnes guéries.

L'ONG « Justicia » salue la prolongation des sanctions contre certaines personnalités congolaises par l'UE. Cette ONG de défense de droits de l'homme basée à Lubumbashi plaide « Au-delà du fait que nous avons salué ce renouvellement des sanctions, nous demandons l'ouverture des enquêtes judiciaires pour que les différentes autorités qui sont sanctionnées puissent répondre de leurs actes. Il existe aujourd'hui plusieurs victimes qui n'attendent que justice leur soit rendue. Pour nous, l'Union européenne a donné un exemple qui doit être suivi aussi par le gouvernement congolais en initiant des enquêtes judiciaires sur ces personnes afin qu'elles répondent de leurs faits devant les instances judiciaires. » Il demande également aux pays membres de l'Union européenne, qui ont pris ces sanctions, de pouvoir exercer la compétence universelle pour que les différentes personnalités congolaises indexées soient interpellées par la justice des pays membres de l'Union européenne.

Bukavu : un couple abattu par des hommes armés à Kadutu. « C'était la nuit vers 22h que des voleurs ont surpris un patron de restaurant au niveau de "Pas-à-Pas". Ils ont ravi tout ce que le monsieur avait et ils ont tiré sur lui et sa femme. Tous deux sont morts quelques heures après. » La même scène s'est produite au niveau du quartier Cikonyi, la même nuit. « Les malfrats ont opéré dans une maison. Après avoir ravi tout ce qui était dans la maison, ils ont tiré deux balles dans la jambe d'un jeune de la maison. Une fille qui est sortie pour alerter, a été aussi surprise par les mêmes malfrats, qui lui ont logé aussi des balles dans la jambe ». La population barricade la route, il n'y a pas d'activités.

Bunia : hausse des prix des denrées alimentaires. Au grand marché de Bunia, les prix des denrées alimentaires ont pris de l'ascenseur depuis quelques semaines. A titre d'exemple, un bidon d'huile végétale qui se vendait à 44.000 Fc se négocie aujourd'hui à 54 000 Fc ; le sac de riz est passé de 38.000 Fc à 44.000 Fc. Pour le kilo de viande de bœuf, il faut désormais déboursier 10 000 Fc, au lieu des 8. 000 habituels. Certains marchands justifient cette situation par l'insécurité persistante dans la province. D'autres accusent le mauvais état des routes dans plusieurs centres de production sur l'ensemble de la province. D'autres commerçants évoquent la dépréciation du franc congolais face au dollar américain. Le taux varie de 1950 à 2500 francs congolais, pour un dollar américain.

Kinshasa : Jean-Pierre Lacroix s'entretient avec les leaders de Lamuka et du FCC. Le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix a reçu Martin Fayulu et Adolphe Muzito, tous deux de Lamuka, plate-forme de l'opposition congolaise. La rupture de la coalition FCC-CACH au menu des échanges entre Lacroix et Mwilanya. « Nous avons quand même attiré l'attention du secrétaire général adjoint des Nations unies sur toutes ses ruptures qui arrivent et la nécessité de jouer à la prévention », a rapporté Néhémie Mwilanya, à la sortie de l'audience que lui a accordée M. Lacroix. « Vous avez entendu la position du Président de la République qui est autorité morale de CACH, qui a mis fin unilatéralement à la coalition », a fait remarquer Néhémie Mwilanya. Il a indiqué qu'ils ont aussi parlé de la crise institutionnelle à l'Assemblée Nationale, avec la destitution du bureau Mabunda. Dans agenda Jean-Pierre Lacroix prévoit rencontrer également les leaders du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, et ceux du parti Ensemble pour la République et du CACH.

Ituri : le village Sawe déserté après incursion des miliciens de la Codeco. Ce déplacement de la population intervient après l'incursion la nuit dernière des miliciens de la Codeco dans cette entité, a indiqué le chef de ce village lundi 14 décembre. Selon le chef du village Sawe, les assaillants ont tiré plusieurs coups de feu lors de leur entrée dans le village. Selon toujours lui, des maisons ont été incendiées et les habitants du coin se sont massivement déplacés vers Iga-Barriere.

Beni : le bilan de l'attaque de Nzenga par les ADF revu à la hausse. Selon les FARDC, il est passé de six à douze civils tués. Ce bilan controversé par la société civile locale, qui évoque : «Le bilan général c'est de 27 personnes mais aussi il y a 32 personnes qui ont été portées disparues vers l'agglomération de Ngomo, Loselose, même à Ndonga. Mais aussi il y a trois ADF qui ont été tués par la population dans l'agglomération de Rugetsi et Lume. » La société civile et l'armée affirment que, pour le moment, le calme est revenu dans la région.

Kananga: le SYNAMED condamne l'attaque de 3 domiciles de médecins. Le Syndicat national des médecins (SYNAMED) au Kasai-Central condamne vivement les actes d'atrocités et de barbarie commis par des bandits armés sur les médecins et leurs familles. Dans ce document, les médecins évoquent six cas dans l'espace de trente jours à Kananga où des médecins ont été victimes de vol et leurs maisons vandalisées par des malfaiteurs.

Félix Tshisekedi annonce la création d'une école de guerre en 2021. « J'annonce la création d'une école de guerre l'année prochaine en RDC. Les travaux des constructions de l'académie de police vont commencer au début de l'année prochaine », a déclaré le président congolais. « La situation sécuritaire demeure toujours préoccupante dans l'Est et dans le nord-est de notre pays. Je vous appelle à soutenir mon action pour mettre fin à l'insécurité. » Il a salué la reprise de la coopération avec les Etats-Unis et remercié Monusco, la Brigade d'intervention des Nations unies et tous les partenaires pour leur soutien.

Ituri : lancement officiel du processus de démobilisations des miliciens FRPI. Le centre de désarmement volontaire des éléments de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) à Karatshi, localité située à environ 70 km de Bunia dans le territoire d'Irumu a été ouvert lundi 14 décembre. Selon le chargé de mission du programme STAREC en Ituri, ce site va servir d'espace où ces miliciens déposeront officiellement leurs armes, avant d'entamer le processus de leur réinsertion communautaire. La notabilité locale parle d'une avancée dans la recherche de la paix au Sud d'Irumu. Il s'agit d'un processus de démobilisation, désarmement et réinsertion communautaire qui est en cours d'exécution. Pour y arriver, tout élément de la FRPI devra d'abord déposer volontairement son arme et bénéficier en retour d'un certificat de désarmement. Ce qui lui permettra de participer au projet de réinsertion pour être utile à sa communauté.

La coalition FCC-CACH a empêché Félix Tshisekedi de réaliser ses promesses. « Le Président avait dit que cette année qui s'achève devrait être une année de l'action. Il a dit que son simple vouloir ne suffisait pas. Il y a eu des problèmes notamment au niveau de la coalition FCC-CACH qui a empêché le président de réaliser ses promesses, et il a été assez clair et la nation qu'il représente l'a entendu dire : j'ai subi des humiliations, et c'est terrible », a déclaré Pr Mbata, du Cap pour le changement (CACH). Dans son discours sur l'état de la nation, Félix Tshisekedi a situé les moments clés qui ont ponctué la vie de la nation durant la deuxième année de son quinquennat. Il a fait aussi des projections pour 2021, notamment la création d'une école de guerre et le rapatriement des restes du corps de Patrice Emery Lumumba, Premier ministre de la RDC. **Les réformes annoncées par le Chef de l'Etat doivent tenir compte de la population, affirme Nelly Muinga du FCC.** Elle soutient que Félix Tshisekedi a traduit ce qui a toujours été sa pensée, notamment quand il a parlé de la situation des députés.

« Les députés doivent servir leurs électeurs. Ce n'est pas comme nous le voyons aujourd'hui, où les députés pensent à eux-mêmes. Le Chef de l'Etat a dénoncé le comportement des Congolais », a estimé ce cadre du FCC. Par ailleurs, la Société civile de la RDC qualifie de conciliateur le discours du Président de la République sur l'état de la Nation. Selon elle, il faut que tout monde apporte sa pierre de contribution à l'édifice de l'Union sacrée de la nation que le veut Félix Tshisekedi.

Sud-Kivu : les militaires appelés à la discipline et l'apolitisme. Le commandant de la 33e région militaire, le général Bob Ngoyi Kilubi : « Je veux parler de ce qu'on appelle apolitisme de l'armée, l'armée est apolitique. Laissons les politiciens faire de la politique. Que les politiciens ne nous amènent jamais dans leur désordre. Nous devons notre loyauté au Président de la République, loyauté aux institutions de la République. Le commandant suprême a un grand souci pour notre social. » Il a martelé sur le fait que les militaires ne devraient pas prendre part aux violences faites aux femmes. Il a aussi interdit tous les militaires d'accéder dans les sites et carrés miniers.

Nord-Kivu : fin du mandat du général Vikram Sharma, commandement du Secteur central de la Force de la Monusco. Nommé à la tête du Secteur central en octobre 2019, le général de brigade Vikram Sharma a commandé, pendant 14 mois, cette importante zone des forces de la Monusco qui couvre les provinces du Nord-Kivu, du Maniema, de la Tshopo et du Sankuru. « La RDC est un Pays béni, avec toutes les ressources, mais il fait encore face aux nombreux défis, surtout

le manque d'infrastructures routières et un grand nombre de groupes armés. Il peut être développé seulement si toute sa population est prête à se lever et travailler pour son progrès. Et la Monusco est là pour s'assurer que tout va dans la bonne direction », a déclaré le général de brigade Vikram Sharma.

Kasaï-Oriental : Roger Kabeya élu président provincial des chefs coutumiers. Le chef traditionnel de Miabi dirigera l'Alliance des autorités coutumières du Kasaï-Oriental pour un mandat de 5 ans. Il remplace ainsi Eddy Ntumba qui a dirigé cette association pendant plus de 8 ans. Après son élection, il a promis d'installer des comités territoriaux jusqu'aux niveaux sectoriels. « C'est vraiment ça la priorité des priorités. Et ensuite, il faudrait voir comment le pouvoir coutumier peut être réhabilité et respecté au niveau de la province. Et du coup apporté une contribution pour que nous puissions mettre un terme à des conflits inutiles dans nos groupements, de pouvoir coutumier, de succession, des conflits de terre, et tout ça, nous devons mettre fin », a-t-il fait savoir.

Mardi 15 décembre.

Deux ans après les massacres de Yumbi, les victimes réclament réparation. Pas de réconciliation sans réparation, expliquent des sources proches du comité de suivi des victimes, reconnaissant que les deux tribus de ce territoire sont obligées de cohabiter. Mais, avant toute chose, il faut que justice soit rendue aux victimes. Même son de cloche du côté des organisations de droits de l'homme. Le responsable des programmes de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ), estime, par exemple, que les massacres de Yumbi ne doivent pas tomber dans les oubliettes : « Nous exhortons le gouvernement de la République de faire de tout son mieux pour que ses victimes soient rétablies dans leur droit, en organisant un procès où nous verrons défiler les différents acteurs de ces massacres de Yumbi. »

Kisangani : suspension de la procédure judiciaire contre 3 députés provinciaux. La cour d'appel de Kisangani motive sa décision par les articles 107 et 108 de la constitution, qui ordonnent aux juridictions, la suspension des poursuites judiciaires à l'encontre des députés lorsque la session parlementaire est en cours. L'affaire n'est pas close, reconnaît le conseil des prévenus. « Nous allons nous lancer dans la bataille de pouvoir démontrer le non-établissement des faits pour nos clients, qui se sont présentés au niveau des barrières juste dans le cadre de leur mission parlementaire. » Cependant, la partie adverse l'entend d'une autre oreille. « La justice doit faire son travail. Les faits sont inamovibles, sont têtus. On ne sait pas par quel moyen ils vont échapper à cela, parce que tous les éléments sont réunis. On attend la décision de la justice pour nous départager. » Les députés provinciaux Jacques Mandiongwe, Letondo Lesile et Moussa Hamadi sont poursuivis notamment pour démantèlement des barrières de la Direction provinciale des recettes de la Tshopo (DGRPT), occasionnant ainsi un manque à gagner à l'Etat, et d'agression physique des agents routiers sur la route de l'Ituri.

Equateur : le CPJ invite la population à soutenir l'Union sacrée de la nation. Le Conseil provincial de la jeunesse de l'Equateur invite les habitants de l'Equateur à soutenir l'Union sacrée de la nation et demande au Chef de l'Etat : « de nommer des gens soucieux du développement, soucieux de l'intérêt général, qui sont non conflictuels, qui ne viendront pas avec des règlements des comptes. Ce qui ne favoriserait pas la cohésion et l'unité nationales. En second lieu, nous avons aussi recommandé au chef de l'Etat de développer la politique d'emploi, une nouvelle perspective pour la jeunesse de l'Equateur en particulier. Parce que nous avons vraiment longtemps souffert de chômage. Nous avons des phénomènes Kuluna, Mbeya-Mbeya, enfants de la rue, Udjana, etc. Vraiment le manque d'emploi a engendré beaucoup de conséquences dans notre chère province. L'autre recommandation : Que les dignes filles et fils de l'Equateur et les jeunes, étant donné que notre chère province a longtemps souffert. Une province à pauvreté accrue, une pauvreté structurelle ! Mais si on est uni, toutes les tendances confondues, derrière le chef de l'Etat pour soutenir l'union sacrée de la nation avec un gouvernement d'union nationale, nous espérons que le développement sera au rendez-vous dans notre chère province. »

Beni : 30 morts dans des accidents de circulation en 2020 (police). La Police de circulation routière (PCR) / Beni a documenté cent un cas d'accidents, ayant fait trente morts au cours de l'année 2020. « Les causes sont multiples. Mais la principale cause, la non-maîtrise du code de la route. Il y a aussi l'ivresse au volant. La vitesse. » Pour pallier ces problèmes, la PCR/Beni envisage un recyclage en début d'année prochaine.

Félix Tshisekedi a prononcé un « discours conciliateur » (Christopher Ngoy). « Nous avons trouvé de la cohérence dans son discours. Et ce qui importe plus, ce qu'il a centré son discours sur le bien-être de la population. Il a montré sur plusieurs axes les nouveaux concepts qui pouvaient faire en sorte que les actions soient menées pour que le peuple sente un grand changement. C'est un discours de réconciliation », a noté Christopher Ngoy, le coordonnateur de la société civile de la RDC.

Kwango : caravane des personnes vivant avec handicap dans les rues de Kenge. « La FENAPHACO a organisé une caravane motorisée pour la sensibilisation de la communauté sur la place des personnes vivant avec handicap. C'était aussi l'occasion pour rappeler à l'autorité que les personnes vivant avec handicap méritent la considération et l'intégration dans certaines prises de décisions de la province. » Les activités vont continuer cette semaine. Déjà, « la FENAPHACO a ciblé une école, où il y a le plus d'enfants vivant avec handicap, l'EP Physique, où ces enfants recevront un don des cahiers que la FENAPHACO a reçu de certains bienfaiteurs.

Nord-Kivu : l'assemblée provinciale adopte le budget 2021 chiffré 95 millions USD. Il est évalué à plus de 190 milliards des francs congolais (95 millions USD). Selon les députés provinciaux, ce projet budgétaire est équilibré en recettes et en dépenses. Selon l'assemblée provinciale, le ministre du budget doit liquider, par des avis préalables, toute dépense qui sera engagée et jugée régulière, conformément à cet édit de finance adopté. Il doit aussi accorder un visa préalable à tout projet de décision, de convention, d'acte d'administration ou à toute autre opération financière, susceptible d'avoir une incidence sur les recettes ou les dépenses publiques de la province.

Nord-Kivu : environ 1000 ex-combattants bénéficient d'une assistance du gouvernement provincial. Pour cette première étape, 570 ex-combattants du site de Mubambiro ont reçu une quantité de farine de maïs, des haricots, huile végétale, sucres, poissons salés. Cette ration pourrait leur servir pendant environ un mois. Ce mardi, ce sera l'étape de Rumangabo, qui héberge environ six cents. Les mêmes sources renseignent que le CICR devrait aussi apporter une assistance en médicament. Pour le commissaire général en charge des questions humanitaires et réinsertion communautaire en province, Dr Descartes Akili Mali, le gouvernement provincial utilise ses moyens de bords pour couvrir ces besoins, en attendant que la commission DDR communautaire soit opérationnelle.

Ituri : le gouverneur demande à la Monusco de renforcer son appui aux FARDC engagées au front. « Nous travaillons très, très bien avec la MONUSCO. Mais nous demandons que son budget puisse être rentable, comme tous les autres partenaires. Nous demandons qu'il y ait une force beaucoup plus présente comme nous l'avons vue au Nord-Kivu, qui puisse appuyer nos forces armées dans les combats. C'est vrai, les casques bleus nous appuient déjà dans tout ce qui est patrouilles, appui logistique, facilitation pour les soins médicaux apportés à nos forces armées. Cette collaboration devrait continuer mais être un peu plus profonde. »

Les confessions religieuses demandent à l'ONU de renforcer son appui à la démocratie. Face à la crise politique et aux défis de la sécurité, les confessions religieuses de la RDC attendent des Nations unies un accompagnement, notamment dans la mise en œuvre des mécanismes susceptibles de renforcer la démocratie. C'est ce qu'a déclaré ce mardi 15 décembre le secrétaire général de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), révérend Nsenga Nshimba Eric, à l'issue d'une séance de travail, au siège de la Monusco à Kinshasa, entre le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix en mission de travail en RDC et les confessions religieuses.

Parlement : clôture ce mardi de la session de septembre. Cette clôture intervient dans un contexte inédit à la Chambre basse du Parlement, où le bureau Mabunda venait d'être déchu. D'après plusieurs députés, le bureau d'âge en place n'est pas habilité à clôturer la session, ni à convoquer une session extraordinaire. Ce qui met leur chambre dans un cas de force majeure. Le député du MLC et constitutionnaliste Jacques Djoli propose qu'à défaut de vote d'une résolution par la plénière, il est possible de saisir la Cour Constitutionnelle en interprétation des articles 114 et 116 de la Constitution.

Ituri : 512 violations des droits de l'homme enregistrées en 11 mois à Mambasa (ONG CRDH). Selon le coordonnateur de la Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH) depuis le début de l'année, le territoire de Mambasa a enregistré 512 cas d'entorses graves à la dignité humaine ; soit une augmentation de 40 pour cent par rapport à l'année dernière. Parmi ces cas, il cite des nombreux cas sont dus à l'activisme des groupes armés qui pullulent dans cette entité. A cela s'ajoutent des arrestations illégales de mineurs dans des amigós. Kasereka Sivamwenda pointe du doigt les services de sécurité : la police et l'ANR, qui n'arrivent pas à mettre la main sur les coupables. Il plaide pour la refondation de l'appareil judiciaire en vue de poursuivre et sanctionner les auteurs de ces infractions.

Meurtre des experts de l'ONU : Kabeya Kafeli nie avoir tiré sur Michael Sharp. Pendant qu'il était en fuite, recherché par la justice, Kabeya Kafeli a souvent été cité au cours de ce procès. Pour la première fois devant le juge mardi 15 décembre, le prévenu livre sa version des faits. Il nie avoir participé au meurtre de Zaida Catalan et Michael Sharp. Il révèle cependant être allé de sa propre initiative au pont Moyo pour récupérer les experts, pensant que c'étaient des agents de la Monusco, qu'il dit avoir rencontré quelque temps auparavant et avec qui il aurait discuté de la fin des hostilités et de la paix. Kabeya Kafeli relate également avoir laissé les deux experts et trois de leurs accompagnateurs chez Bula Bula, avant de

conduire le quatrième, blessé à la tête, au centre de santé. Mais ce récit est contesté par certains de ses coprévenus, présents le 12 mars 2017 chez Bula Bula.

Jean-Pierre Lacroix s'entretient avec Félix Tshisekedi. En visite de travail en RDC dans le cadre de son mandat, le secrétaire général adjoint de l'ONU a dit avoir abordé avec le Chef de l'Etat la manière dont l'ONU entend poursuivre son partenariat avec la RDC et comment elle entend travailler dans les prochains jours afin d'aider le peuple congolais à relever les différents défis, indique la presse présidentielle. Il s'agit, selon lui, des défis sécuritaires dans l'Est du pays, les défis liés à la situation socio-économique et au défi humanitaire. Les effets de la pandémie de COVID-19 ont aussi été passés en revue. Le Président de la République a aussi expliqué à son interlocuteur la situation politique actuelle, ses vues et perspectives. Au sujet du retrait progressif des casques bleus de la Monusco, le numéro 2 de l'ONU, a parlé d'une stratégie graduelle de sortie en fonction de la situation sur le terrain.

Mbuji-Mayi : 1 500 élèves sensibilisées contre les mariages précoces chez les mineures. Cette manifestation a été organisée par la division provinciale du Genre, Famille et Enfant avec l'appui financier du ministère du Genre, et le Fonds des Nations pour la population (UNFPA). La campagne de sensibilisation contre les grossesses précoces a commencé par la caravane motorisée sur la ville de Mbuji-Mayi. Après avoir effectué le tour de la ville avec la fanfare, plus de 1 500 filles des lycées Mua Djadi, Mukaji wa Tshitembu, et de l'Institut Kalundu ont été réunies dans la salle de la maison de la femme au site PMKO, pour une sensibilisation contre les mariages et grossesses précoces.

Kalemie : la Lizadeel s'insurge contre la prise en charge des enseignants par les parents. Le coordonnateur de la Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et élèves de la zone Nord-Katanga, l'a dénoncé lundi 14 décembre, appelant toutes les parties au respect de la Constitution en matière de la gratuité de l'enseignement. Il rappelle que la prise en charge des enseignants reste du ressort du gouvernement et a par ailleurs fustigé le comportement de certaines écoles qui exigent les frais aux élèves avant de passer les preuves du premier trimestre.

Beni : la sécurisation de la ville demande une franche collaboration de la population (Maire). Une accalmie est observée dans la ville, sur le plan sécuritaire, malgré quelques cas isolés, a-t-il reconnu. Le maire de la ville a appelé toute la population à s'unir derrière les services compétents afin que les criminels auteurs d'insécurité dans la ville soient dénichés et renvoyés devant la justice.

www.africafundacion.org



conecta con África



conecta con África



conecta con África



informaci[ON]
ilusi[ON]
difusi[ON]
concienci[ON]
pas[ON] [ON]



conecta con África



conecta con África



conecta con África